Nº 35 – HIVER 1994

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

NUMÉRO 11-008F

9 $ AU CANADA

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
DEC 7 1994
LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

LES FAMILLES ☐ L'ÉMIGRATION ☐ LES DÉPENSES DES MÉNAGES

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

L'ANNUAIRE DU CANADA 1994

Un ouvrage complet et indispensable sur le Canada

Pour obtenir des renseignements essentiels sur le Canada, consultez *l'Annuaire du Canada*. Inestimable source d'information, l'édition de 1994 est un ouvrage d'une présentation très soignée, attrayant et facile à lire.

L'*Annuaire du Canada* 1994 étudie en profondeur les événements, les tendances et les changements récents. Divisé en 22 chapitres, il répond à vos questions sur presque tous les sujets, depuis la géographie jusqu'à la santé et la banque.

Voici ce que vous trouverez dans l'édition de 1994 :

- Plus de 700 pages écrites dans un style vif et pleines de renseignements intéressants sur les dimensions sociales, économiques, culturelles et démographiques de la vie canadienne
- 250 tableaux concis et 63 graphiques et diagrammes qui permettent de mettre en perspective l'information statistique
- Remarquables photographies de paysages typiquement canadiens par certains des photographes canadiens les plus illustres
- Courts articles fascinants sur des sujets divers, depuis l'archéologie jusqu'à l'évolution de la situation des cols blancs

Ouvrage de référence de prédilection des étudiants, des enseignants, des chercheurs, des bibliothécaires et des gens d'affaires, et ce depuis plus de 125 ans, l'*Annuaire du Canada* est celui qu'il faut consulter en premier pour en savoir plus long sur tous les aspects du Canada.

Un volume que vous voudrez conserver longtemps dans votre bibliothèque ou au bureau!

COMMANDEZ DÈS AUJOURD'HUI VOTRE EXEMPLAIRE DE L'ANNUAIRE DU CANADA

Vous pouvez vous procurer la version française ou anglaise de l'*Annuaire du Canada* 1994 (no 11-402F au catalogue) au coût de 59,95 $ (supplément de 5,05 $ pour les frais d'expédition et de manutention) au Canada, 72 $ US aux États-Unis et 84 $ US dans les autres pays.

Pour commander, écrivez à Statistique Canada, Division du marketing, Vente et service, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, ou communiquez avec le centre de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste qui figure dans la présente publication).

Si vous le préférez, télécopiez votre commande en signalant le **1-613-951-1584** ou téléphonez sans frais au **1-800-267-6677** et portez les frais à votre compte VISA ou MasterCard.

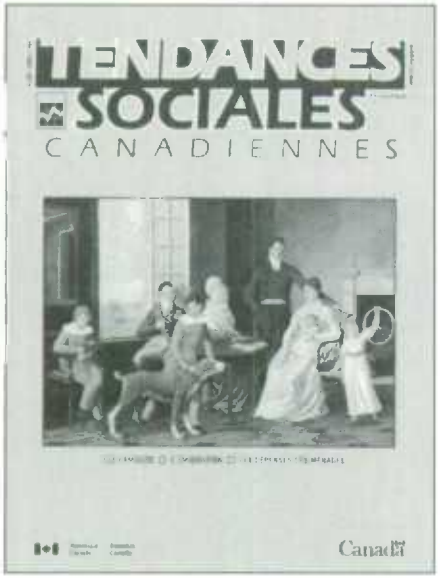

Page de couverture : *La famille Woolsey* (1809), huile sur toile, 59,9 cm sur 86,5 cm. Collection : Musée des beaux-arts du Canada.

À propos de l'artiste :

Né en Saxe, **William Von Moll Berczy** (1744-1813) est arrivé au Haut-Canada en 1794. S'étant mis à la peinture à un âge avancé, il a aidé son père, artiste lui aussi, à peindre *La famille Woolsey*, portrait qui fut achevé en 1809. M. Berczy est décédé en 1813, lors d'un voyage à New York.

TABLE DES MATIÈRES

Nº 35 – HIVER 1994

La famille canadienne : entretien avec Robert Glossop 2

Comment dépensons-nous notre argent ? L'évolution des dépenses des ménages canadiens de 1969 à 1992 12
par Cynthia Silver

Les adolescents sur le marché du travail 18

Les immigrants allophones : la langue qu'ils parlent à la maison 23
par Élaine Fournier

Histoire de l'émigration canadienne 26
par Craig McKie

Index cumulatif des articles : Été 1986 – Hiver 1994 30

Indicateurs sociaux 35

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Rédactrice en chef	Cynthia Silver
Rédactrices	Jo-Anne Belliveau Jillian Oderkirk
Coordonnatrice de la production	Cheryl Sarazin
Coordonnateur du marketing	Alex Solis
Réviseures en chef de la version française	Sylvie Blais Nathalie Turcotte
Direction artistique	Division de la diffusion, Statistique Canada
Conception graphique	Griffe Design Inc.
Illustrations et photos	SuperStock; Archives provinciales du Manitoba; Michel Grégoire; Richard Stein
Comité de revue	E. Boyko, D. Desjardins, I. Macredie, D. Norris, D.B. Petrie, G.E. Priest, S. de Silva, M.C. Wolfson
Remerciements	J. Bélanger, P. Best, J. Frank, B. Harrison, M. Hickey, R. Lachapelle, L. Marmen, U. Nevraumont, C. Olivier, D. Sunter

Tendances sociales canadiennes (nº 11-008F au catalogue; also available in English, Catalogue 11-008E) est publiée quatre fois l'an par le ministre responsable de Statistique Canada. Copyright 1994 par le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, tous droits réservés. Courrier de première classe payé à Ottawa (Ontario), Canada. TARIF D'ABONNEMENT : 34 $ par année au Canada, 41 $ US aux États-Unis et 48 $ US à l'étranger. Prix au numéro : 9 $ au Canada, 11 $ US aux États-Unis et 12 $ US à l'étranger. Étudiants : 30 % de rabais. Envoyez les bons d'abonnement et les avis de changement d'adresse à : Statistique Canada, Division du marketing, Ventes et Service, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Veuillez nous communiquer six semaines à l'avance l'ancienne et la nouvelle adresse. Abonnements par téléphone (sans frais d'appel) : **1-800-267-6677**. Toute correspondance peut être adressée à la Rédactrice en chef, ***Tendances sociales canadiennes***, Statistique Canada, immeuble Jean-Talon, 7e étage, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. **Télécopieur : 1-613-951-0387**. La revue ***Tendances sociales canadiennes*** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés.

Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Les commandes en nombre doivent être adressées au bureau régional de Statistique Canada le plus près.

Publication insérée dans le **Canadian Magazine Index, Public Affairs Information Service, Inc.** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database.**

ISSN 0831-5701

La famille canadienne : entretien avec Robert Glossop

À l'occasion de l'Année internationale de la famille

1994 Année internationale de la famille

Robert Glossop et ses collègues qui participent à l'Année internationale de la famille proclamée par les Nations Unies ont choisi de célébrer cette année spéciale en mettant en évidence certains des nombreux aspects positifs de la famille et de la vie familiale. Toutefois, M. Glossop reconnaît que la vie de famille au Canada et ailleurs a ses côtés plus sombres, par exemple la violence familiale, la pauvreté et les conflits de générations. – N.D.L.R.

Robert Glossop est entré à l'Institut Vanier de la famille en 1975; il y occupe le poste de directeur des programmes et de la recherche depuis 1983. M. Glossop a obtenu un baccalauréat ès arts à la Trent University, à Peterborough en Ontario, et un doctorat à la University of Birmingham, en Angleterre. Son travail lui permet de combiner ses points de vue de sociologue et de philosophe à sa propre expérience de père de deux enfants et de membre actif de sa collectivité. Au nom de l'Institut Vanier, il agit à titre de conseiller en matière de politique sociale auprès de divers ministères gouvernementaux et organismes nationaux. Dans tous ses travaux, M. Glossop insiste sur la nécessité de comprendre l'évolution rapide de l'«écosystème social» dans lequel vit la famille.

Jusqu'à maintenant, en cette Année internationale de la famille, vous avez parlé à un très grand nombre de personnes au sujet de la famille au Canada. Selon vous, qu'est-ce que les Canadiens entendent par «famille» ?

D'abord, les Canadiens continuent d'affirmer que leur famille est la chose la plus importante dans leur vie, plus encore que leurs convictions politiques, leurs croyances religieuses, leur emploi ou leur salaire. Selon moi, quand ils parlent de la famille, la majorité des Canadiens font en fait référence aux relations dans lesquelles ils ont le sentiment d'être pris en charge et l'obligation de s'occuper d'autres personnes. Ce sont donc des liens d'affection et d'obligation qui unissent les personnes entre elles. Certes, encore aujourd'hui, beaucoup de Canadiens définissent la famille en se fondant sur les liens du mariage ou du sang. Mais je crois que, de plus en plus, les gens adoptent une définition plus globale, s'attachant davantage à ce que la famille fait plutôt qu'à sa composition.

Quel est selon vous le problème le plus important que doivent surmonter les familles canadiennes ?

Je pense que la majorité des familles canadiennes d'aujourd'hui souffrent d'insécurité financière. Les Canadiens s'inquiètent à propos de leur propre situation financière à court et à long terme, et ils se font également du souci pour l'avenir de leurs enfants sur le plan économique. Nous nous rendons de plus en plus compte que le fait de travailler fort ou non, ou encore d'être très qualifié ou non pour l'emploi qu'on occupe, n'est pas si important. Nous savons maintenant que ce sont plutôt des décisions prises ailleurs, et sur lesquelles nous avons très peu d'influence, qui détermineront nos perspectives d'avenir. L'autre problème important dont nous parlent les Canadiens est l'impression d'être coincé par le temps. De plus en plus, les familles doivent consacrer un plus grand nombre d'heures par semaine au marché du travail seulement pour joindre les deux bouts, le nombre des familles où les deux conjoints travaillent allant en augmentant. Il y a 10 ou 15 ans, nous étions en quête de cette chose insaisissable que nous appelions des moments privilégiés. Je pense que de nombreuses familles aujourd'hui sont tout simplement épuisées par leurs horaires très chargés et les efforts qu'elles mettent à trouver un juste équilibre entre les exigences souvent incompatibles de la famille et du travail. Selon moi, donc, l'insécurité financière et le manque de temps sont les problèmes les plus importants auxquels les familles d'aujourd'hui sont confrontées.

«De plus en plus, les familles doivent consacrer un plus grand nombre d'heures par semaine au marché du travail seulement pour joindre les deux bouts [...]»

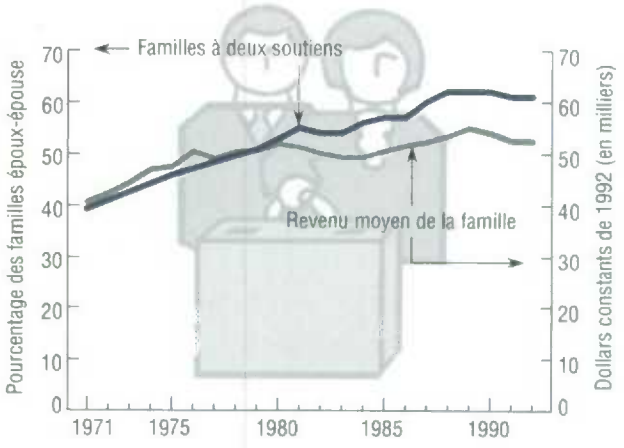

Source : Statistique Canada, publication nº 13-208 au catalogue.

«[...] de nombreuses familles aujourd'hui sont tout simplement épuisées par leurs horaires très chargés [...]»

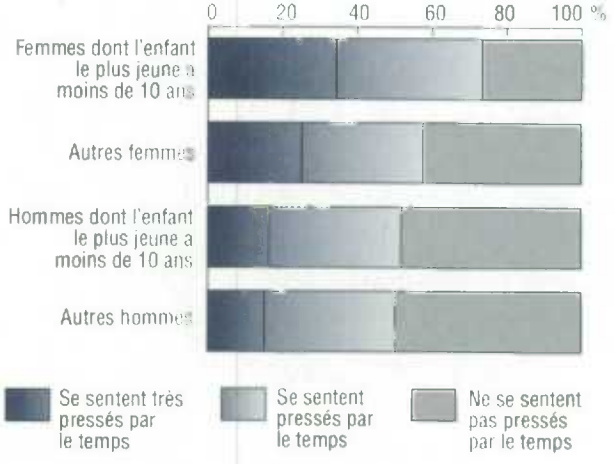

Source : Statistique Canada, publication nº 11-008F au catalogue, nº 31.

On considère que la famille nord-américaine type est composée des deux parents et de leurs enfants à charge. Cependant, vous avez dit des familles d'aujourd'hui qu'elles appartenaient à diverses catégories. Quelles différences y a-t-il entre ces catégories ?

La catégorie de la famille nord-américaine type, pour la situer en contexte, était définie en fonction de l'idée selon laquelle les familles devaient ressembler à la famille des années 50 et du début des années 60, c'est-à-dire la soi-disant famille nucléaire vivant en banlieue et dans laquelle un seul des conjoints travaillait. Nous devons admettre que cette famille dite traditionnelle ne l'était pas réellement. Elle constituait une forme précise de famille et de fonctionnement qui n'a été caractéristique que d'une période relativement brève. On ne doit donc pas la considérer comme un modèle par rapport auquel tous les écarts observés devraient être évalués.

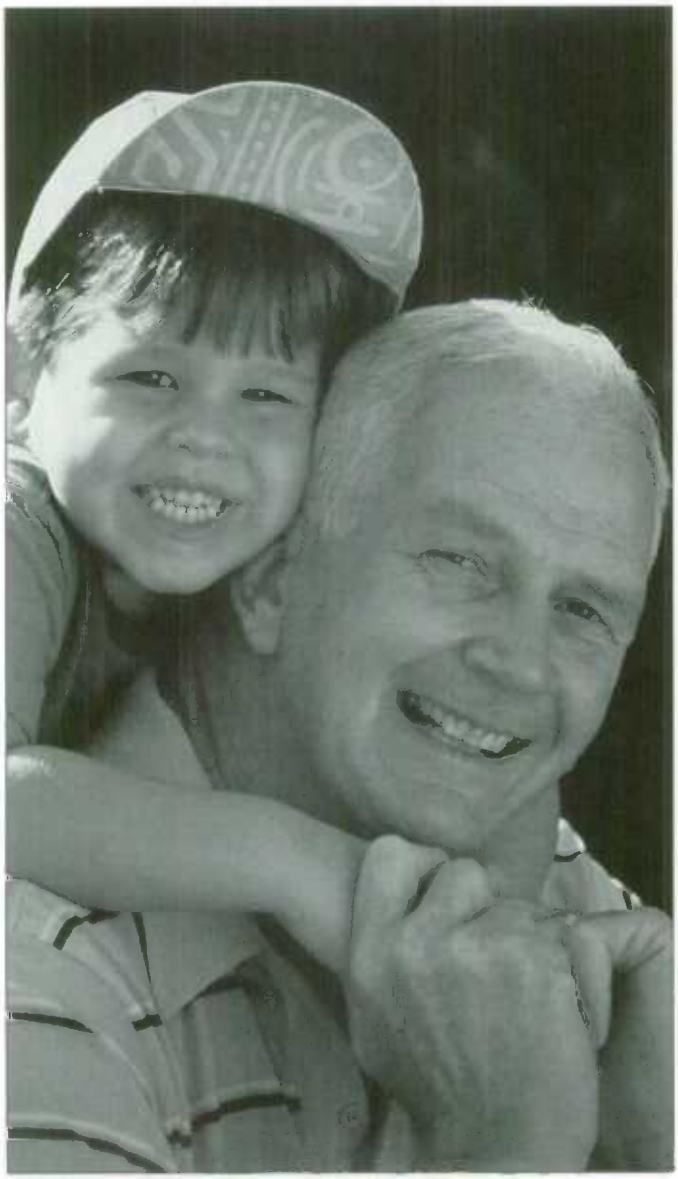

Les familles varient selon leur forme et leur fonctionnement. Je dirais que nous pouvons distinguer divers genres de familles selon au moins cinq critères. Un de ces critères serait la structure et la composition de la famille, c'est-à-dire les liens qui unissent ses membres, la façon dont les liens d'affection et d'obligation sont définis et comment les caractéristiques de chaque membre diffèrent : des personnes forment-elles une famille parce qu'elles sont mariées ou vivent en union libre, ou bien parce qu'elles prennent soin d'une personne âgée dont elles ont la charge ? Y a-t-il dans la famille un enfant particulièrement doué ou ayant des besoins particuliers, une personne alcoolique ou toxicomane ou encore une personne ayant connu la violence dans son passé ? Les familles diffèrent également selon le patrimoine de leurs membres, c'est-à-dire les antécédents linguistiques et culturels qui ont façonné leur vécu et leur opinion au sujet de la famille. En outre, elles diffèrent suivant l'étape à laquelle elles se trouvent dans le cycle de vie : y a-t-il de jeunes enfants ou des adolescents dans la famille ou est-ce que tous les enfants à charge ont quitté la maison ? La situation géographique est aussi un élément qui distingue les familles les unes des autres : celles qui vivent dans un petit village isolé à Terre-Neuve n'ont pas le même sens communautaire que les familles qui vivent à Vancouver, à Winnipeg ou à Hamilton, par exemple, et nécessitent des services très différents de ceux dont ont besoin les familles des grandes régions urbaines. Enfin, les familles diffèrent par la façon dont elles partagent les responsabilités liées à la famille : les tâches ménagères et celles qui ont trait aux soins des enfants sont-elles réparties également entre les hommes et les femmes, ou bien la famille est-elle plus modelée sur la famille patriarcale dite traditionnelle ?

Peu importe ce qui distingue les familles, toutes doivent, dans l'intérêt de chacun de leurs membres et celui de la société en général, s'acquitter de certaines tâches essentielles, dont la production de biens et de services, la socialisation, l'éducation..., et, effectivement, du moins idéalement, les familles offrent un climat d'amour et d'affection dans lequel les individus peuvent s'épanouir.

De plus en plus d'enfants naissent et sont élevés en dehors des liens du mariage ou vivent la séparation de leurs parents. Ce phénomène cause-t-il un conflit de générations entre les jeunes et les personnes qui ont grandi en tenant pour immuables les familles traditionnelles et les unions conjugales à vie ?

Bien qu'un nombre croissant d'enfants naissent en dehors des liens du mariage, une proportion à peu près semblable à celle qu'on enregistrait dans les années 50 et 60 naissent dans des familles biparentales. On ne peut donc dire que l'augmentation considérable du nombre d'enfants nés de femmes non mariées se traduit par une très forte hausse du nombre d'enfants nés dans des familles monoparentales. Simplement, beaucoup d'enfants naissent dans des familles biparentales où les deux conjoints ne sont pas mariés, ce qui met davantage en évidence la nécessité de faire une distinction entre mariage et famille.

Les tendances en matière de cohabitation et de naissances hors mariage sont certainement plus marquées parmi les cohortes plus jeunes. Par conséquent, nous assistons à un changement dans les valeurs culturelles où il y a une différence entre les attitudes, les valeurs, les attentes et les suppositions jamais remises en question des jeunes et celles des personnes plus âgées. Les Canadiens, dont beaucoup ont des enfants, affichent désormais des taux relativement plus élevés de séparation et de divorce. Cette observation soulève d'importantes questions quant aux contextes familiaux dans lesquels nos enfants se font une idée de ce que signifie «être membre d'une famille»..., contextes qui créent souvent aussi des situations très difficiles pour ces enfants. La majorité des enfants dont les parents se séparent ou divorcent connaissent la pauvreté pendant un certain temps; les relations avec leurs amis risquent d'être rompues parce qu'ils doivent déménager. Il est possible que ces enfants aient à faire face au conflit qui oppose leurs parents, qui ne s'aiment plus, mais à qui ils restent très attachés. Ainsi, les enfants, qui ont besoin de constance, de stabilité dans leur vie, se trouvent souvent dans des situations familiales de plus en plus incertaines et imprévisibles. Cela entraîne des conséquences que nous commençons à peine à comprendre grâce à certaines études longitudinales sur le sujet. Nous avons certainement besoin que la recherche se poursuive dans ce domaine – ce qui explique peut-être l'importance des efforts déployés récemment par Statistique Canada pour l'élaboration de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu ainsi que pour sa collaboration à l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants.

«Les tendances en matière de cohabitation et de naissances hors mariage sont certainement plus marquées parmi les cohortes plus jeunes.»

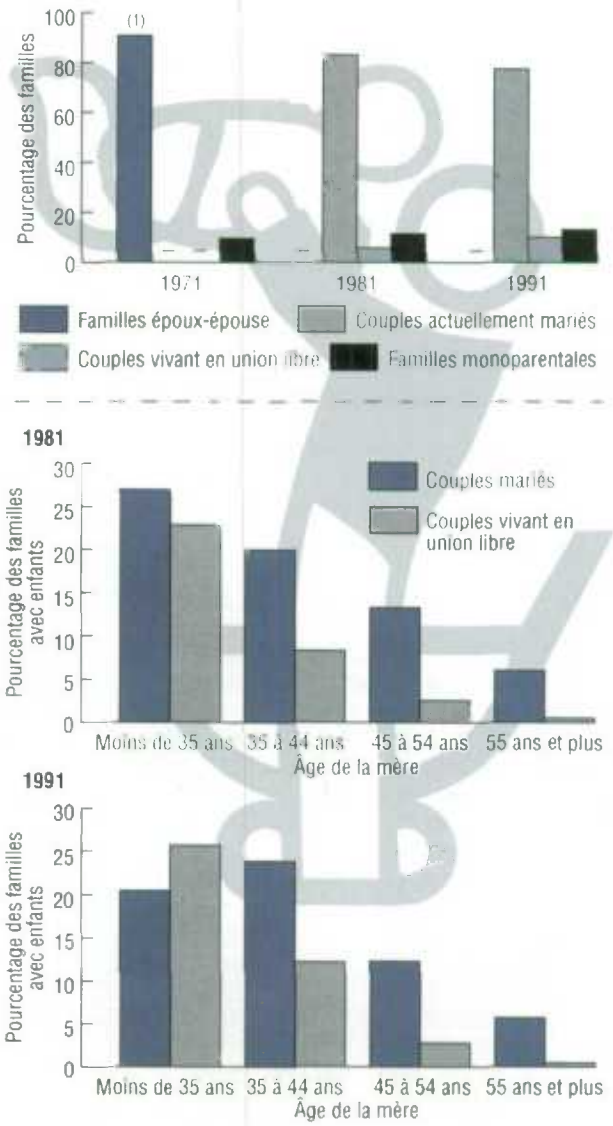

1. En 1971, les familles époux-épouse incluaient les couples actuellement mariés et les couples vivant en union libre.
Source : Statistique Canada, publications nos 89-516 et 93-320 au catalogue.

Une des principales caractéristiques démographiques des prochaines années sera le vieillissement rapide de la population. Quand on parle de la famille, on pense généralement à l'unité constituée du père, de la mère et des enfants. Qu'en est-il des liens avec les grands-parents et les parents eux-mêmes, lorsque ceux-ci prennent de l'âge ?

C'est une question très instructive – elle nous rappelle que nous avons l'habitude de considérer la famille du point de vue des rapports entre adultes et jeunes enfants. Ces rapports constituent, en effet, une partie importante de la vie d'une famille, mais non la seule. Il existe des rapports de dépendance et d'interdépendance qui n'ont rien à voir avec les enfants. Nous connaissons la génération dite intermédiaire, dont les membres doivent à la fois s'acquitter de leurs responsabilités envers leurs enfants à charge et commencer à envisager la façon dont ils pourraient prendre soin de leurs parents âgés. Selon moi, donc, il faut considérer la famille dans un sens plus large de façon à tenir compte des rapports d'interdépendance entre les générations et entre les ménages. Nous vivons effectivement dans une société vieillissante. Quand on pense à l'échec par lequel s'est soldée notre tentative pour répondre aux besoins des familles canadiennes en matière de garde des enfants, il est à espérer que nous serons un peu plus prévoyants pour ce qui est de la question du soutien à apporter au nombre grandissant de familles qui auront à assumer de plus en plus de responsabilités en ce qui a trait aux soins des aînés.

En lisant des résultats de l'Enquête sociale générale (ESG) publiés récemment, j'ai été surpris de constater la fréquence des contacts et la nature des rapports qui existent encore entre les grands-parents et leurs petits-enfants. Il semble que les Canadiens de générations différentes soient encore dévoués les uns envers les autres, ce qui est très important pour les familles. Cependant, dans notre société, fournir une aide concrète à des parents âgés, quand, en fait, il n'y a plus personne à la maison pendant la journée pour prendre soin des personnes âgées, des malades, des handicapés ou des enfants, cela tient de l'exploit. Je pense qu'il y a une limite au genre d'aide qu'on peut apporter à nos aînés quand, d'une part, nous sommes pressés par le temps et, d'autre part, nous n'habitons pas près de chez eux. Je pense qu'il nous faut commencer à nous concentrer un peu plus que nous ne l'avons fait jusqu'à maintenant sur le profil des prestateurs de soins dans notre société. Et j'espère que nous le ferons en tenant compte de tous les âges de façon à pouvoir comprendre qui prend soin de qui, dans quelles circonstances et avec quel appui de la collectivité en général.

«Nous vivons effectivement dans une société vieillissante.»

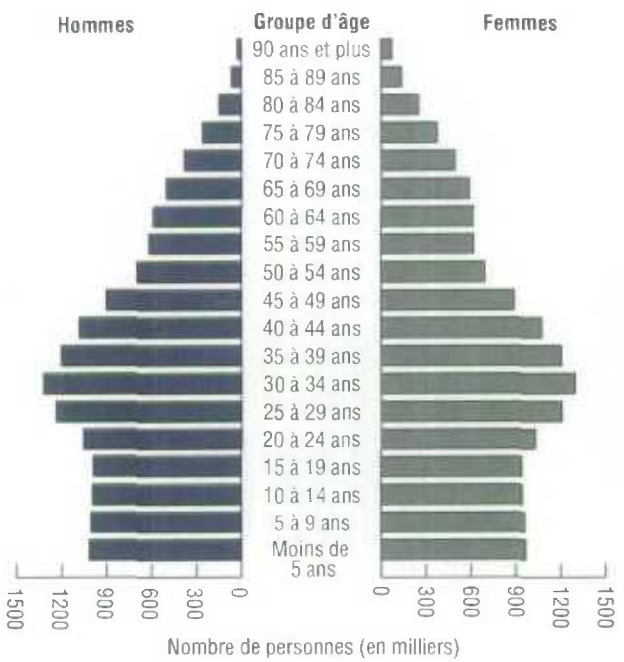

Source : Statistique Canada, publication nº 91-213 au catalogue.

L'État – à divers échelons – a pris en charge au cours de ce siècle de nombreuses fonctions qui, par le passé, avaient été accomplies par la famille. Jusqu'où cela va-t-il et quelle direction avons-nous prise dernièrement ?

Selon moi, il est naïf de penser que la famille a vraiment déjà été l'unité autosuffisante qu'on a voulu nous faire croire qu'elle était. Les familles ont toujours eu besoin de l'appui et de la reconnaissance de la collectivité, de la parenté dans son ensemble et même de l'État. Margaret Mead a dit que nous

formions une société très étrange parce que nous nous attendons aujourd'hui à ce qu'une famille seule effectue le travail qui, autrefois, était accompli par un clan entier ou par toute une tribu. Dans la plupart des sociétés, on savait qu'élever les membres de la génération suivante représentait une tâche beaucoup trop importante pour être confiée à deux personnes, qui auraient leurs propres croyances et leurs propres attitudes. Ainsi, l'idée selon laquelle la famille est une unité autosuffisante et autonome nous a, je pense, induit en erreur à plusieurs égards. Les familles ont toujours été soutenues, et doivent continuer de l'être, par la collectivité dans laquelle elles se trouvent.

On pourrait dire que les familles canadiennes sont devenues dépendantes de l'État pour un certain nombre de choses qu'il leur fournit afin de les aider à faire leur travail. Mais je ne crois pas que la plupart des Canadiens qualifieraient leur rapport avec le système public de santé ou d'éducation de rapport de dépendance. Évidemment, on tient désormais pour acquis que ces services sont fournis par l'État – contrairement aux États-Unis, où, comme on le sait, une urgence médicale peut entraîner la faillite personnelle et la ruine financière d'une famille. Alors, sommes-nous dépendants de l'État en matière d'éducation et de soins de santé ? Oui, je suppose que nous le sommes. Quant à savoir si les familles devraient assumer une plus grande part de ces responsabilités, je n'en suis pas certain. Je pense que nous avons, en fait, conçu des systèmes de santé et d'éducation qui assurent un accès plus égal aux services qu'ils offrent et favorisent une distribution plus équitable de ces services dans la population que ce ne serait le cas si nous laissions la famille prendre seule en charge la santé et l'éducation.

Autre fait ironique, nous vivons des temps de plus en plus incertains, où, comme individus, nous avons moins d'influence sur les décisions qui façonneront notre destin. «Que l'État ne se mêle donc plus de cela et qu'on m'en remette l'entière responsabilité», semblent dire un nombre croissant de Canadiens, comme si nous pouvions mieux nous protéger individuellement que collectivement. Je trouve cette façon de penser surprenante dans les circonstances actuelles et naïve à long terme.

Ce que j'appelle la «privatisation» de la famille m'inquiète. Trop souvent, des gens m'ont fait la remarque suivante : «Ces gens-là ont eu des enfants, ce sont leurs enfants. Qu'on ne me demande pas, à titre de contribuable, de payer pour eux.» Encore une fois, je pense qu'il y a là un manque de vision. Premièrement, nous deviendrons tous, comme contribuables, dépendants des enfants qu'élèvent ceux et celles qui ont eu suffisamment de courage pour se consacrer à la prochaine génération..., en mettant ces enfants au monde, en les aimant et en subvenant à leurs besoins. Je crois également que le fait de subvenir aux besoins des enfants et de prendre soin d'eux suppose tout un ensemble de tâches très difficiles, coûteuses, pénibles et qui prennent du temps..., un ensemble de tâches, avouons-le, que nous n'avons pas suffisamment évaluées ni appréciées. On ne peut s'attendre à ce que les familles fournissent, à elles seules, les services essentiels dont bénéficiera non seulement chaque individu, mais aussi la société en général. En effet, il incombe aux familles de subvenir aux besoins de leurs membres du mieux qu'elles le peuvent. Or, elles ne peuvent y parvenir que lorsque le marché du travail offre suffisamment d'emplois pour que les personnes puissent assurer leur subsistance et celle de leur famille, ou lorsqu'il existe un mécanisme efficace de sécurité du revenu pour aider les travailleurs qui se trouvent temporairement au chômage et les personnes plus âgées qui ne peuvent trouver un emploi rémunéré sur le marché du travail.

Cette discussion sur ce qu'il en coûte pour élever des enfants et sur la notion d'investissement nous amène au point suivant : le revenu réel des familles n'a pas augmenté ces 15 dernières années. Pourtant, de nombreuses familles travaillent plus fort que jamais. Que pensez-vous de cela ?

Eh bien, c'est vraiment la grande tendance. Aujourd'hui, la majorité des familles époux-épouse comptent sur le revenu des deux conjoints. Il faut donc que la famille consacre un temps énorme au marché du travail pour pouvoir joindre les deux bouts. Quand on dit que le revenu réel des familles n'a pas augmenté ces 15 dernières années, il faut faire certaines distinctions. Les seules familles dont le revenu réel n'a pas varié ou s'est accru sont celles où les

«Les seules familles dont le revenu réel n'a pas varié ou s'est accru sont celles où les deux conjoints travaillent.»

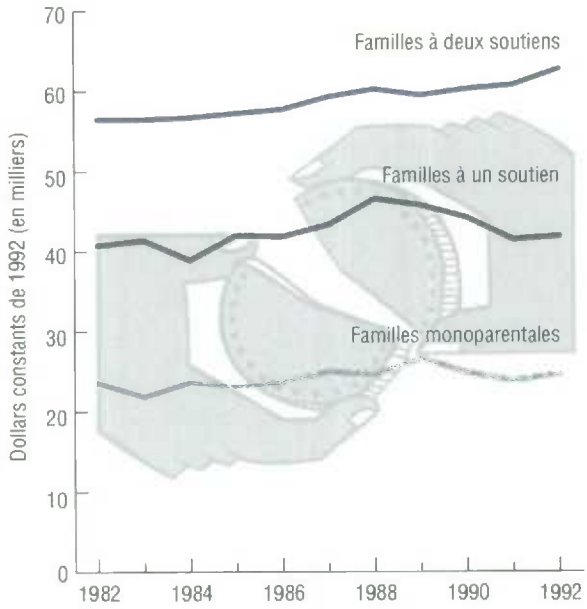

Source : Statistique Canada, publication nº 13-208 au catalogue.

«[...] les enfants pauvres ne vivent pas tous dans une famille monoparentale.»

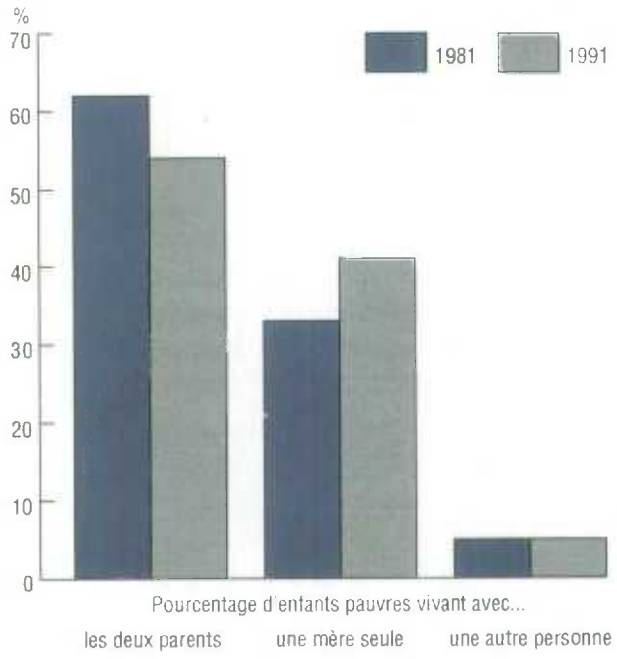

Source : Institut Vanier de la famille. *Profil des familles canadiennes, 1994.*

deux conjoints travaillent. Il y a eu détérioration du pouvoir d'achat des familles comptant un seul soutien, et plus particulièrement des jeunes familles d'aujourd'hui. Les familles où le chef a moins de 25 ans ont vu leur pouvoir d'achat diminuer considérablement – ce qui soulève des questions quant à l'entrée de ces personnes sur le marché du travail, à leur sécurité à long terme et à l'avancement professionnel qu'elles peuvent envisager. Il faut donc reconnaître que, derrière cette image statique du revenu réel moyen des familles, il y a eu des perdants et des gagnants. C'est ce qui explique la polarisation et la politisation des familles qui fonctionnent différemment les unes des autres. C'est ce qui explique aussi que les intérêts des familles comptant un seul soutien diffèrent de ceux des familles où les deux conjoints travaillent. Et c'est également la raison pour laquelle le débat autour de la question de la garde des enfants est si passionné. La famille à un soutien, qui a vu son pouvoir d'achat réel diminuer avec le temps, considère le coût du système public de garde des enfants et dit : «Un instant. Pourquoi mes impôts devraient-ils servir à payer un système public dont je n'ai pas besoin ?» Par ailleurs, la famille comptant deux soutiens dit : «Par les lourds impôts que nous payons, nous stimulons l'économie, laquelle a besoin pour fonctionner de notre productivité en tant que travailleurs.» Les familles comptant deux soutiens affirment donc : «Rien n'est gratuit. Il incombe à l'État de nous aider à équilibrer nos obligations comme travailleurs et comme membres d'une famille.» Ce qu'il faut, c'est que les pouvoirs publics reconnaissent la contribution et la situation de ces deux genres de familles et, à cette fin, trouvent les moyens appropriés en matière de sécurité du revenu et d'aide sociale.

Quand l'économie repose sur deux salaires par famille, on comprend facilement pourquoi près des deux tiers des familles monoparentales ayant à leur tête une femme vivent dans la pauvreté. Bien d'autres facteurs nous aident également à comprendre cette situation – qu'on pense par exemple à l'écart salarial entre les hommes et les femmes et à l'absence de services de garde convenables pour soutenir les efforts des mères seules sur le marché du travail. Il devient de plus en plus difficile d'avoir la charge d'un ménage avec un seul revenu, et c'est la situation dans laquelle se trouvent, par définition, les parents seuls.

Nous avons déjà parlé du fait que les gens se sentent coincés par le temps. Pour atteindre ce revenu familial moyen, il faut maintenant que les deux conjoints travaillent, de sorte que les gens ont moins de temps à consacrer à des activités qui ne relèvent pas du marché du travail.

Compte tenu de cette tendance, qui se maintient depuis une quinzaine d'années, les Canadiens s'aperçoivent que la situation ne sera peut-être pas meilleure dans 5 ou même 10 ans. Aujourd'hui, plus de la moitié des Canadiens croient que leurs enfants n'atteindront pas les mêmes niveaux de vie et de sécurité financière qu'eux. C'est là un changement profond, qui crée toutes sortes de dynamiques – entre les segments du marché du travail et au sein des familles – en ce qui a trait aux attentes, aux ambitions et aux aspirations en matière d'instruction.

Malgré le niveau de pauvreté atteint, selon vous, par les mères seules, une minorité d'entre elles seulement reçoivent une pension alimentaire pour leurs enfants, et leur dépendance envers les paiements de transfert s'accroît. Croyez-vous que l'État est en train d'assumer les responsabilités des pères absents ?

Oui, et dans certains cas c'est inévitable. Il est extrêmement difficile d'estimer la proportion d'ordonnances alimentaires qui sont inobservées, mais nous savons qu'elle est très élevée. Nous savons également que le montant des pensions alimentaires accordé pour les enfants est probablement insuffisant. Il se fait actuellement beaucoup de travail en vue d'élaborer des lignes directrices concernant les pensions alimentaires aux enfants, de rendre le système plus cohérent, de concevoir de meilleurs mécanismes d'exécution, etc. Tout ce travail est absolument essentiel. Les pères doivent comprendre – ou doivent être forcés de comprendre – que la rupture d'une union ne les libère pas de leurs obligations ni de leurs responsabilités familiales. Par ailleurs, il est plus coûteux d'avoir la charge de deux ménages que d'un seul. Et c'est là un véritable dilemme. Par conséquent, je ne pense pas qu'il soit réaliste de croire que nous pouvons, comme société, considérer les conséquences financières et économiques de la séparation et du divorce comme une simple responsabilité privée. De fait, il résulte du mariage des conséquences économiques heureuses pour la société en général. Celle-ci doit vraisemblablement assumer une part des responsabilités et des conséquences néfastes de la dissolution des unions conjugales.

Toutes ces questions ne seront résolues que lorsque les hommes auront compris leurs obligations et qu'ils accepteront de s'en acquitter. Si cette condition est essentielle, elle n'est pas nécessairement suffisante. L'État et la société vont devoir reconnaître qu'il y a un prix à payer..., que les taux élevés de séparation et de divorce grèvent le budget.

Voulez-vous commenter la citation suivante, tirée de la publication* Profil des familles canadiennes *de l'Institut Vanier de la famille : «La majorité des enfants vivant dans une famille monoparentale sont pauvres. Cependant, la plupart des enfants pauvres vivent dans une famille biparentale» ?

C'est une observation importante, et nous l'avons incluse dans notre publication simplement pour rappeler aux gens que les enfants pauvres ne vivent pas tous dans une famille monoparentale. Beaucoup de personnes pensent que la pauvreté chez les enfants a pour seule cause le nombre élevé de familles monoparentales. Les mères seules sont proportionnellement cinq ou six fois plus nombreuses à vivre dans la pauvreté que les mères qui élèvent leurs enfants avec un conjoint. Cependant, comme les familles monoparentales représentent environ 13 % de l'ensemble des familles et environ 20 % des familles qui élèvent des enfants, elles ne constituent encore qu'une minorité. La plupart des enfants pauvres vivent, de fait, avec une mère et un père pauvres. La solution au problème de la pauvreté chez les enfants ne concerne donc pas seulement les pères absents et les modalités d'exécution des ordonnances alimentaires. Elle soulève aussi des questions à propos des petits salariés, des bons et des mauvais emplois et des salaires minimums, qui ont diminué considérablement du point de vue du pouvoir d'achat réel ces 15 dernières années. Elle soulève également des questions au sujet du traitement fiscal des familles à faible revenu et à revenu

moyen. À vrai dire, nous avons fait cette observation pour souligner le fait que, bien qu'il nous faille considérer la pauvreté chez les enfants dans le contexte des familles monoparentales, nous ne résoudrons pas ainsi le problème de la pauvreté dont souffrent les enfants ou celui des banques d'alimentation au Canada. Si l'on veut régler de façon générale le problème de la pauvreté chez les enfants, il faudra instaurer un système de sécurité du revenu pour les familles en général, à l'intérieur duquel des dispositions viseront les familles monoparentales en particulier. Nous avons voulu essentiellement remettre en question certains des mythes qui se sont créés autour des familles. Et celui selon lequel la majorité des enfants pauvres vivent avec une mère seule n'est simplement pas fondé.

La famille reconstituée a déjà été une conséquence fréquente du remariage des veufs et des veuves. Elle résulte aujourd'hui d'une union formée après un divorce. Quelles sont les nouvelles caractéristiques de ces familles ?

D'emblée, je dirais que chaque famille reconstituée aura probablement son pendant, qui aura été formé au moment où l'ex-conjoint s'est remarié. Aujourd'hui, les familles reconstituées sont habituellement composées de personnes plus jeunes avec des enfants plus jeunes qu'avant. Il se peut que les enfants passent d'une famille à l'autre et que les sentiments d'appartenance soient partagés entre ces différentes familles reconstituées.

Ensuite, il faut dire qu'on n'a jamais vraiment écrit de «scénario» pour les belles-mères ou les beaux-pères, exception faite des vilaines histoires à propos de la belle-mère de Cendrillon ou autres mythes du genre. Or, comme ces rôles sont très fréquents, nous essayons de les définir. Qu'est-ce qu'une belle-mère, un beau-père, une soeur par alliance, un demi-frère, etc. ? Voilà encore un exemple de notre besoin de définir consciemment le genre de famille que nous formons. Dans une famille reconstituée, les liens qui unissent un enfant à son beau-père ne sont pas les mêmes que ceux qui, dans une autre famille, unissent un enfant à son père biologique. Quand on y pense, toutes ces formes de relations peuvent donner lieu à divers genres de problèmes affectifs et de problèmes de comportement qui risquent de mener les gens vers un conseiller familial. Si la famille reconstituée d'autrefois ne comprenait pas tous les membres des unions précédentes, celle d'aujourd'hui englobe souvent l'ex-époux, l'ex-épouse et leurs nouveaux conjoints.

«[...] la famille reconstituée d'autrefois ne comprenait pas tous les membres des unions précédentes [...]»

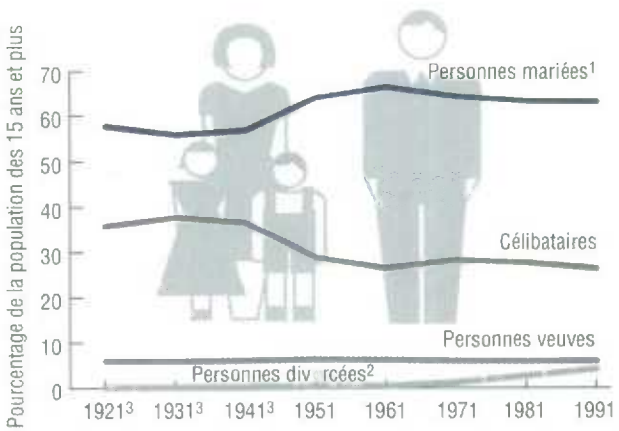

1. La catégorie «Personnes mariées» inclut les personnes séparées et les personnes vivant en union libre après 1921.
2. La catégorie «Personnes divorcées» inclut les personnes séparées en 1921.
3. Les totaux pour le Canada excluent Terre-Neuve jusqu'en 1951.
Source : Statistique Canada, publication nº 93-310 au catalogue.

Statistique Canada est le principal fournisseur de données sur les familles au Canada. Êtes-vous satisfait des données existantes ou croyez-vous que Statistique Canada devrait considérer l'étude des relations familiales actuelles sous un angle nouveau ?

Je dépends beaucoup des données de Statistique Canada..., mais, en raison de certains des changements dont nous avons parlé, de nouvelles questions doivent être posées. Je sais que des gens à Statistique Canada examinent ces questions et essaient d'y répondre. Cependant, je pourrais peut-être vous donner une idée du genre de questions que j'aimerais voir traiter. La valeur du travail non rémunéré, par exemple, est une question délicate, mais importante. L'emploi du temps – le meilleur

outil pour comprendre la nature de cette contribution – est une question d'une importance extrême. De plus, il nous faut absolument pouvoir suivre dans le temps les rapports entre les individus dans le contexte de leur ménage. Nous avons besoin de données précises sur les liens qui existent entre les adultes dans les familles et sur l'évolution de ces liens avec le temps. Nous avons besoin de savoir quels liens unissent ces adultes aux enfants dont ils ont la charge. Y a-t-il des frères et des soeurs par alliance, des demi-frères ou des demi-soeurs, etc. ? Bien que nous soyons assez bien renseignés sur les familles et leurs diverses formes, nous avons besoin de savoir quels liens unissent les membres d'un ménage aux autres personnes qui font partie de leur famille. Et ce besoin se fera plus pressant à mesure que nous nous intéresserons aux rapports de dépendance et d'interdépendance et à la façon dont ces rapports sont considérés et évalués dans la politique gouvernementale.

De manière moins formelle, nous aimerions savoir ce qui vous a le plus surpris au sujet de la famille au Canada.

Si je considère les données de Statistique Canada, ce que j'ai trouvé le plus surprenant, c'est que les gens semblent habiter encore à proximité des autres membres de leur famille, malgré les taux élevés de mobilité géographique au pays, et qu'ils ont des contacts réguliers les uns avec les autres.

Lors de mes déplacements au pays et de mes discussions avec les gens, j'ai observé qu'ils indiquent rapidement que la famille vit une crise et que plus personne ne s'intéresse à la famille désormais. Cependant, quand on leur parle de leur propre famille, les gens laissent entendre qu'elle est l'essence même de leur être, de leur existence. Il semble donc y avoir un manque de cohérence quelque part. Il y a une impression étrange parmi les Canadiens : ils croient que leur situation est satisfaisante et que leurs obligations envers la famille sont bien définies, mais ils ont des doutes quant aux obligations et aux valeurs des autres.

Le fait qui m'a peut-être le plus agréablement surpris, c'est qu'en dépit de la diversité des comportements en matière de formation et de

«Cependant, quand on leur parle de leur propre famille, les gens laissent entendre qu'elle est l'essence même de leur être, de leur existence.»

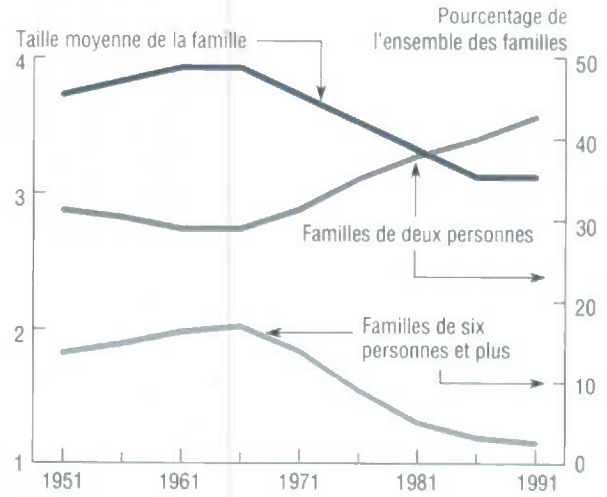

Source : Statistique Canada, publication nº 89-516 au catalogue et Recensement du Canada.

fonctionnement des familles, il est possible de définir les aspirations, les obligations et les besoins communs des familles canadiennes. Quand vous rassemblez dans une pièce un groupe de personnes dont la situation est différente, il ne faut pas beaucoup de temps pour que ces dernières reconnaissent et comprennent que ce qui pose un problème pour certaines d'entre elles pose un problème pour la plupart des autres. De plus en plus, il nous faudra reconnaître et mieux comprendre la diversité. Parallèlement, nous devons comprendre les éléments et les aspects communs aux différents comportements en matière de formation et de fonctionnement des familles... si nous voulons réellement apprendre à réagir de façon constructive à cette diversité et prêter notre appui aux familles du Canada.

Comment dépensons-nous notre argent ?

L'évolution des dépenses des ménages canadiens de 1969 à 1992

par Cynthia Silver

Depuis le milieu des années 70, le revenu réel des ménages est demeuré relativement stable, et cela, malgré l'augmentation importante du nombre de familles comptant deux soutiens. Toutefois, la structure des dépenses des ménages s'est peu à peu transformée, de sorte que, de nos jours, les impôts pèsent plus lourd dans le budget des ménages, alors qu'ensemble les dépenses de logement, d'alimentation, de transport et d'habillement occupent une part plus petite de ce budget. On constate également que les ménages modifient leurs habitudes de dépense selon la conjoncture : en période d'expansion économique, ils dépensent davantage pour des articles non essentiels, alors qu'en période de récession, ils reportent l'achat d'articles coûteux. Or, même une légère variation dans la structure des dépenses des ménages peut avoir des répercussions économiques considérables. Par exemple, en 1992, il y a eu une variation d'un point des dépenses des ménages, et cette variation représentait 4,4 milliards de dollars.

Des changements sociaux et démographiques considérables se sont opérés, influant sur les besoins, les goûts et les habitudes de dépense des consommateurs. Les familles sont actuellement moins nombreuses qu'elles ne l'étaient, et plus de femmes travaillent à l'extérieur du foyer. Les membres de la génération du baby-boom, étant très nombreux, ont eu une influence énorme sur les tendances de la consommation : d'abord comme adolescents, puis comme jeunes adultes et, plus tard, comme adultes au milieu de leur vie active et de la période de la vie où l'on élève des enfants. En outre, les personnes âgées, vivant plus longtemps et étant plus riches de nos jours qu'autrefois, sont plus actives durant leur retraite. Enfin, les transformations techniques et matérielles survenues dans le monde où nous vivons sont également venues modifier la structure des dépenses des ménages. Par exemple, entre 1986 et 1992, les dépenses des ménages pour l'achat de matériel informatique et de logiciels ont triplé.

La part des impôts s'élève Malgré certaines fluctuations au cours des années 80, le revenu réel des ménages était sensiblement le même en 1992 qu'à la fin des années 70. Les impôts des particuliers[1] ont, quant à eux, progressé de façon continue de 1969 à 1992, passant de moins de 13 % à 20 % des dépenses totales des ménages, pour atteindre 9 070 $ en moyenne. Cette progression des impôts est venue réduire la part du revenu pouvant être consacrée aux besoins des ménages.

L'impôt étant progressif, les personnes à faible revenu ont un fardeau fiscal moins lourd que celles ayant des revenus

Le revenu moyen des ménages s'est stabilisé TSC

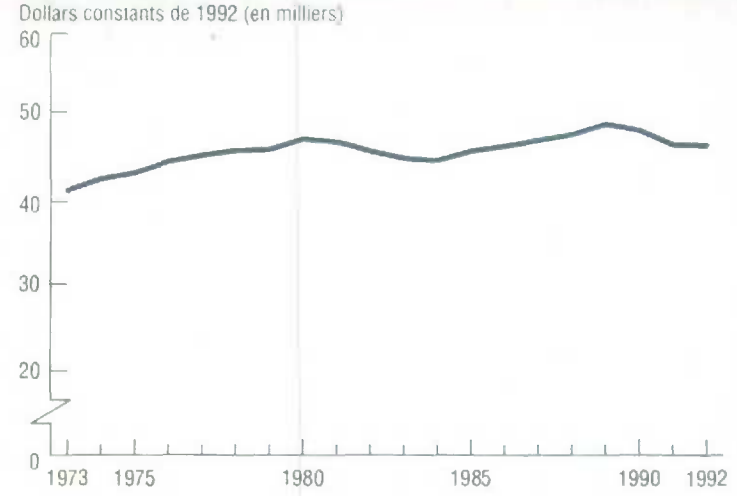

Source : Statistique Canada, Division des enquêtes-ménages, Enquête sur les finances des consommateurs.

L'impôt sur le revenu des particuliers représente une part accrue des dépenses des ménages TSC

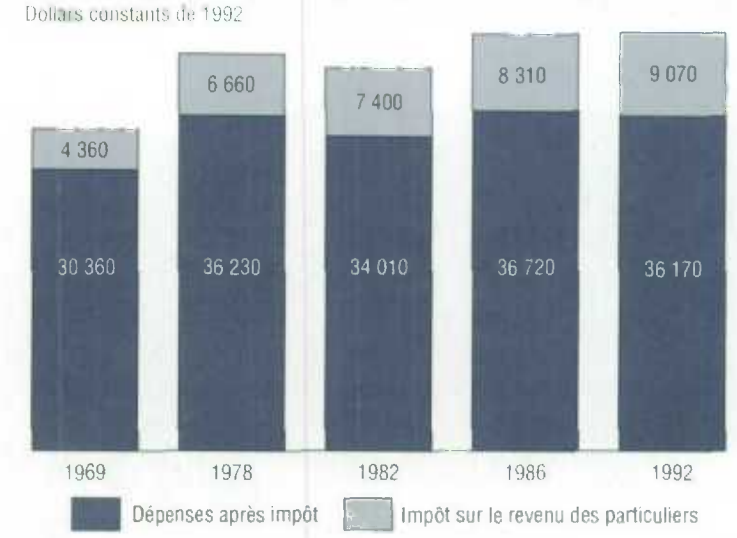

Source : Statistique Canada, Division des enquêtes-ménages, Enquête sur les dépenses des familles.

1. Pour comparer les données se rapportant à 1969 et à 1992, nous avons dû utiliser la définition donnée à l'expression «impôt sur le revenu des particuliers» en 1986. Lorsqu'on se fonde sur la définition de 1992, le montant des impôts des particuliers représente, en moyenne, 9 380 $ par ménage. Les taxes de vente fédérales et provinciales ne sont pas incluses dans les impôts, mais plutôt dans les dépenses pour l'achat de biens et de services.

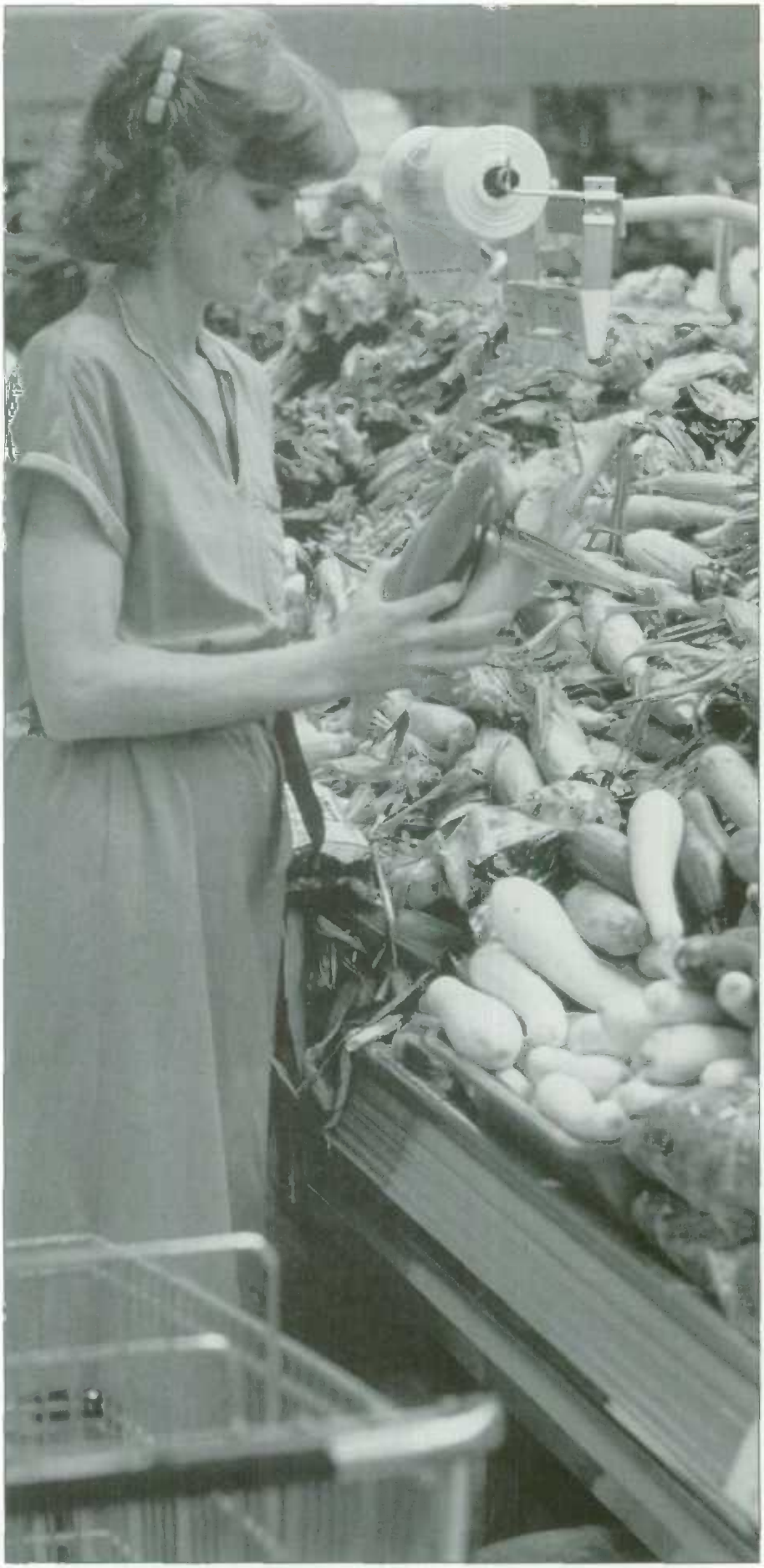

moyens ou élevés. En 1992, la part des impôts dans les dépenses totales des ménages était de 4 % seulement pour le cinquième des ménages à faible revenu, de 17 % pour les trois cinquièmes des ménages ayant des revenus moyens et de 29 % pour le cinquième des ménages ayant des revenus élevés.

La part du logement s'alourdit Les dépenses pour toutes les composantes du logement (loyer, intérêts hypothécaires[2], réparations, commodités, impôts fonciers, assurances, résidence secondaire et hébergement en voyage) ont augmenté pour atteindre 8 100 $ en 1992, soit 22 % des dépenses totales après impôt, par rapport à 18 % en 1969. Une partie de cette augmentation est attribuable au fait que plus de Canadiens étaient propriétaires de leur maison en 1992 (63 %) qu'en 1969 (59 %) et que les propriétaires ont en général des dépenses de logement supérieures à celles des locataires. Les intérêts hypothécaires expliquent aussi une partie de l'augmentation des dépenses de logement. De 1969 à 1992, la part des intérêts hypothécaires dans les dépenses après impôt a doublé; elle est passée de 2,5 % à 5 %.

En 1992, parmi les ménages propriétaires de leur logement, ceux qui avaient une hypothèque affichaient des dépenses de logement plus de deux fois supérieures à celles des ménages ayant purgé leur hypothèque (11 690 $, contre 5 540 $). Les ménages qui avaient une hypothèque ont consacré 25 % de leurs dépenses après impôt au paiement des intérêts hypothécaires, des réparations, des commodités, des impôts fonciers, etc. Par contraste, la part des dépenses totales après impôt consacrée au logement n'était que de 16 % pour les ménages ayant remboursé leur hypothèque. Pour ce qui est des locataires, leurs dépenses de logement représentaient à peu près la même part des dépenses après impôt (26 %) que celles des propriétaires ayant une hypothèque; toutefois, en chiffres absolus, elles étaient bien moindres : en moyenne 6 980 $ en 1992.

Les dépenses d'ameublement se réduisent... En 1992, les dépenses consacrées à l'ameublement (lequel comprend des articles allant des congélateurs aux serviettes de toilette) représentaient

3,8 % des dépenses totales après impôt (1 370 $), contre 4,7 % en 1969. C'est en général lorsqu'ils emménagent dans une nouvelle maison que les gens achètent le plus d'articles ménagers. Il n'est donc pas surprenant que, en 1978, année où un nombre important de membres de la génération du baby-boom formaient leur propre ménage, la part des dépenses après impôt consacrée à l'achat de mobilier et d'articles de maison ait atteint un niveau record de 5,2 %.

... mais la part des frais de fonctionnement du ménage augmente Les dépenses pour le téléphone, pour les besoins des enfants, pour le soin des animaux de compagnie de même que pour l'entretien de la maison et du jardin représentent le gros des autres dépenses nécessaires au fonctionnement du ménage. Durant la période allant de 1969 à 1992, ces dépenses sont passées de 4,3 % à 5,5 % des dépenses totales après impôt, pour atteindre 1 970 $. Au cours de la même période, la part des dépenses pour les services téléphoniques est passée de 1,2 % à 1,7 %. Soulignons toutefois que, au cours des années considérées, la part des services téléphoniques de base a diminué, alors que celle des services d'interurbain a doublé. Les dépenses pour le soin des enfants (par exemple, pour la garderie et pour les services d'une gardienne) de même que les dépenses pour le soin des animaux de compagnie ont doublé entre 1969 et 1992. Lorsque les dépenses pour ces deux dernières catégories sont réparties sur l'ensemble des ménages, elles représentent chacune moins de 1 % des dépenses totales après impôt.

L'alimentation est moins coûteuse En 1969, les dépenses alimentaires représentaient le gros du budget des ménages. En 1982, les dépenses alimentaires (lesquelles comprennent les dépenses dans les magasins d'alimentation et les dépenses pour les repas au restaurant) étaient passées au deuxième rang, derrière les dépenses de logement, rang qu'elles occupent depuis. Entre 1969 et 1992, la part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages canadiens n'a cessé de diminuer : en 1969, elles représentaient 22 % des dépenses totales après impôt et en 1992, 16 % (5 690 $). La diminution de la taille des ménages au cours de cette période – de 3,3 à 2,6 personnes – a contribué à la baisse de la part du budget consacrée à l'alimentation.

Si les dépenses alimentaires étaient relativement moins élevées en 1992 qu'en 1969, c'est uniquement parce que la part des achats dans les magasins d'alimentation a baissé : en 1969, ces achats représentaient 18 % des dépenses des ménages et en 1992, 12 % (une moyenne de 4 240 $). En revanche, la part des repas au restaurant a légèrement augmenté au cours de la période à l'étude, pour passer de 3,4 % à 4,0 %. En 1986, une plus grande part des dépenses des ménages canadiens est allée aux repas aux restaurants (4,3 %), mais beaucoup de gens ont restreint ce genre de sorties par la suite parce qu'il leur a fallu honorer des engagements financiers moins discrétionnaires.

Les dépenses de transport sont en expansion De 1969 à 1992, il y a eu une légère progression du poids des transports dans le budget des ménages après impôt, ce genre de dépenses étant passé de 14 % à 16 %. En 1992, les ménages canadiens ont dépensé 5 640 $ en moyenne pour leurs déplacements en autobus, en car, en train et en avion ainsi que pour l'achat et l'entretien d'automobiles et de camions destinés à leur usage personnel.

La confiance des consommateurs en l'économie et les taux d'intérêt sont deux facteurs qui ont influé sur les dépenses, en particulier sur celles pour l'achat de véhicules automobiles. En 1986, en période de reprise économique, les dépenses pour l'achat d'automobiles et de camions ont atteint un niveau record : 6,8 % des dépenses totales après impôt. En 1992, le pourcentage correspondant était de 5,9 %.

La part de l'équipement de loisirs s'élève Depuis 1969, il y a une progression des dépenses pour l'achat d'équipement de sports et de conditionnement physique, d'articles pour pratiquer

Distribution des dépenses totales des ménages (après impôt) TSC

	1969	1978	1982	1986	1992
			%		
Logement	18,1	19,5	21,3	19,8	22,4
Alimentation	21,6	20,2	18,6	17,5	15,7
Transport	14,3	15,3	14,7	16,2	15,6
Loisirs	4,7	6,0	5,7	6,2	6,4
Sécurité financière	5,0	5,0	5,2	5,5	6,3
Habillement	10,1	8,6	7,4	7,7	6,1
Fonctionnement du ménage	4,3	4,6	5,3	5,3	5,5
Dons et contributions	3,1	3,0	3,6	3,9	4,0
Produits du tabac et boissons alcoolisées	4,4	3,9	4,0	3,9	3,9
Articles et accessoires d'ameublement	4,7	5,2	4,4	4,5	3,8
Soins de santé	3,9	2,3	2,3	2,3	2,4
Soins personnels	2,4	2,0	2,2	2,4	2,3
Éducation	1,0	0,8	0,8	1,0	1,2
Lecture	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Divers	1,8	2,9	3,6	3,1	3,7

Source : Statistique Canada, Division des enquêtes-ménages, Enquête sur les dépenses des familles.

2. Les sommes versées pour rembourser le capital hypothécaire ne sont pas incluses dans les dépenses de logement, étant considérées comme un placement.

des passe-temps, d'instruments de musique, d'équipement audiovisuel, de jouets et de véhicules récréatifs (lesquels comprennent les bicyclettes, les motocyclettes et les autocaravanes). En 1969, ces dépenses constituaient 4,7 % des dépenses après impôt et en 1992, 6,4 % (2 300 $).

Chaque fois que de nouveaux articles audiovisuels arrivent sur le marché, ils sont en demande : cela a été le cas pour les télévisions en couleurs, les chaînes stéréo et, plus récemment, les lecteurs de disques compacts et les magnétoscopes. Pourtant, les dépenses pour l'équipement audiovisuel n'ont pas progressé : en 1992, elles ne représentaient toujours que 1,4 % du budget des ménages (490 $ en moyenne). Bien que de nos jours les gens achètent davantage de matériel audiovisuel que dans le passé, le coût des produits électroniques n'a pas progressé autant que celui des autres produits de consommation. En 1992, le prix des articles audiovisuels n'était que d'une fois et demie supérieur à ce qu'il avait été en 1969, alors que les prix de l'ensemble des produits de consommation[3] avaient quadruplé.

Le poids dans le budget des ménages des dépenses pour d'autres articles de loisirs et pour les véhicules récréatifs (970 $) est passé de 2,0 % en 1969 à 2,7 % en 1992. Les ordinateurs personnels, qui sont relativement nouveaux sur le marché des ménages, représentent le gros des dépenses des ménages pour l'achat d'articles de loisirs. En 1992, les ménages ont dépensé 130 $ en moyenne pour l'achat d'ordinateurs personnels et de logiciels.

La part des services de loisirs progresse aussi Il y a également eu une progression des dépenses pour les services de loisirs (notamment les événements sportifs, la fréquentation d'installations récréatives, les concerts, le cinéma, la télévision par câble et les voyages organisés); ces dépenses sont passées de 1,3 % des dépenses totales après impôt en 1969 à 2,3 % en 1992, pour se situer à 840 $.

Dans la catégorie des services de loisirs, les événements sportifs constituent la plus forte proportion par rapport aux dépenses totales après impôt (0,9 %). Toutefois, si la part des événements sportifs a augmenté relativement à ce qu'elle avait été en 1969 (0,6 %), la progression a été beaucoup plus forte pour d'autres activités de loisirs, par exemple les voyages organisés et la fréquentation de centres sportifs, de centres de conditionnement physique, de musées et d'expositions. En 1992, la part relative des dépenses des Canadiens pour la fréquentation d'installations récréatives était plus de deux fois supérieure à ce qu'elle avait été en 1969 (0,7 %, contre 0,3 %). De la même façon, la part des dépenses pour les voyages organisés s'est multipliée par deux durant la période à l'étude, pour passer de 0,3 % à 0,6 %. En 1992, ce genre de voyage était particulièrement fréquent parmi les ménages époux-épouse dans lesquels les deux conjoints avaient un emploi à temps plein.

Recul des dépenses pour l'habillement et les soins personnels En 1992, les ménages ont dépensé 2 220 $ en moyenne pour l'achat, la confection et l'entretien de vêtements. Pour beaucoup de gens, la façon de se vêtir est une façon d'afficher leur rang social. Il n'empêche que, entre 1969 et 1992, il y a eu une très forte baisse de la part des dépenses d'habillement dans les dépenses totales après impôt (de 10,1 % à 6,1 %). Cette baisse tient en partie au fait que les ménages sont plus petits et comptent moins d'enfants à vêtir. En outre, le prix des vêtements n'a pas augmenté aussi rapidement que celui des autres produits de consommation. Entre 1969 et 1992, le prix des vêtements a triplé, alors que les prix de l'ensemble des produits de consommation ont quadruplé.

En 1992, les Canadiens ont dépensé 840 $ en moyenne pour les soins personnels (cette catégorie est très vaste et comprend, entre autres, savonnettes, ombres à paupières, rasoirs électriques et coupes de cheveux). Les dépenses pour les soins personnels sont demeurées très stables depuis 1969. En 1992, elles représentaient environ 2,3 % des dépenses totales après impôt.

Les services de santé sont largement couverts par les régimes d'assurance En 1992, les Canadiens ont payé de leur propre poche la somme moyenne de 870 $ pour les services de santé. De 1969 à 1992, la part des dépenses de santé dans les dépenses totales après impôt a chuté, passant de 4 % à 2 %. Cette baisse tient essentiellement à la mise en place des régimes provinciaux d'assurance-maladie, dont le financement est assuré par les recettes fiscales. Une partie de l'accroissement des impôts des particuliers, lesquels sont passés de 13 % à 16 % entre 1969 et 1978, a servi à financer ces régimes.

Plus récemment, l'adoption de règlements interdisant d'imposer des honoraires médicaux supplémentaires et l'élimination des cotisations des particuliers aux régimes provinciaux d'assurance-maladie sont venues réduire davantage les frais à la charge des ménages. En outre, les régimes d'assurance-maladie financés par l'employeur, les assurances supplémentaires privées ainsi que les régimes privés d'assurance dentaire et d'assurance-médicaments sont beaucoup plus courants aujourd'hui qu'ils ne l'étaient, et c'est pour cette raison qu'en 1992 les dépenses de santé des Canadiens étaient relativement moins élevées, tant en ce qui concerne les coûts médicaux directs (2,4 % en 1969, contre 1,7 % en 1992) qu'en ce qui a trait aux primes d'assurance (1,5 %, comparativement à 0,8 %).

Les dépenses pour les produits du tabac et les boissons alcoolisées prennent une plus petite part du budget Après avoir diminué entre 1969 et 1978, les dépenses pour les produits du tabac et les boissons alcoolisées se sont stabilisées autour de 4 % des dépenses totales après impôt. En 1992, les ménages canadiens ont dépensé 1 410 $ en moyenne pour l'achat de produits du tabac et de boissons alcoolisées.

En 1992 comme en 1969, les dépenses pour l'achat de produits du tabac représentaient 2,3 % des dépenses totales après impôt. Cette stabilité apparente masque des changements dans le prix de ces produits et dans les habitudes de consommation. Si la consommation de cigarettes est devenue beaucoup moins fréquente aujourd'hui, le prix des cigarettes a beaucoup augmenté entre 1969 et 1992. En revanche, les dépenses des ménages pour les boissons alcoolisées n'ont pas cessé de diminuer : en 1982, elles représentaient 2,4 % des dépenses totales après impôt et en 1992, 1,7 %. Cette baisse est probablement attribuable non seulement aux campagnes de sensibilisation du public aux risques de l'alcool pour la santé et aux dangers de l'ivresse au volant, mais aussi au fait que les personnes âgées, de plus en plus nombreuses, consacrent moins d'argent que les autres à l'achat de boissons alcoolisées.

La part des paiements d'intérêt sur le crédit à la consommation est devenue plus importante Depuis le début des années 90, les consommateurs sont plus lourdement endettés et font davantage appel au crédit à la consommation qu'ils ne le faisaient dans les années 60. Par conséquent, les paiements d'intérêt sur le crédit à la consommation (lesquels ne comprennent pas l'intérêt hypothécaire) représentent aujourd'hui une part plus importante du budget des ménages : 1,3 % en 1992, par rapport à seulement 0,5 % en 1969. Les ménages canadiens ont dépensé autant en paiements d'intérêt en 1992 qu'en 1982. Toutefois, en 1992, le taux d'escompte de la Banque du Canada était deux fois moins élevé qu'en 1982, année où ce taux avait atteint un niveau record. Aussi, en dollars réels, les Canadiens étaient-ils plus endettés en 1992 qu'en 1982.

Les Canadiens dépensent davantage pour leur sécurité financière. Depuis 1969, il y a eu un accroissement de la part des primes d'assurance-chômage et d'assurance-vie de même que des cotisations à des régimes de pension et de retraite; celle-ci est passée de 5,0 % en 1969 à 6,3 % (2 290 $) en 1992. Chez les 20 % des ménages à revenus élevés, la part du budget après impôt consacrée à la sécurité financière était beaucoup plus importante : 8 % en 1992. Cette part tombe à 6 % parmi les ménages ayant des revenus moyens et à 1 % seulement parmi le cinquième des ménages à faible revenu.

Une partie de cet accroissement des dépenses en ce qui concerne la sécurité financière est attribuable à l'entrée d'un plus grand effectif de femmes sur le marché du travail au cours des 25 dernières années. Avec ces femmes, dont beaucoup font partie de jeunes couples à deux soutiens, le nombre de personnes ayant ce genre de dépenses a augmenté. La proportion des ménages déclarant des dépenses au chapitre de la sécurité financière a cependant baissé entre 1969 et 1992. Ce recul s'explique par le vieillissement de la population : durant la période étudiée, des travailleurs âgés, essentiellement des hommes dans des couples comptant un seul soutien, ont pris leur retraite, ont arrêté de payer des primes et des cotisations et ont commencé à toucher des rentes et des prestations de pension.

Augmentation des dons à d'autres ménages En 1992, les ménages canadiens ont donné 1,9 % de leurs dépenses après impôt à un autre ménage (700 $), comparativement à 0,7 % en 1969. La pension alimentaire pour les enfants, qui est comprise dans ces dépenses, a contribué à l'augmentation des transferts d'argent entre les ménages.

Par contre, la part des dépenses après impôt allant aux oeuvres de charité est restée sensiblement la même : 1,1 % en 1969 et 1,0 % en 1992. Pour ce qui est de la part des dépenses allant aux organismes religieux, elle a légèrement diminué, étant passée de 0,9 % en 1969 à 0,7 % en 1992.

Les changements ne s'arrêteront pas là De nombreux facteurs influent sur la façon dont les gens dépensent leur argent, entre autres la conjoncture économique, l'évolution de la structure par âge de la population, les changements dans la structure de la famille et dans les rôles des membres de la famille, les progrès technologiques et l'évolution des mentalités. Au cours des 25 prochaines années, nous allons certainement observer d'autres changements dans les dépenses de consommation, puisqu'un nombre important des membres de la génération du baby-boom prendront leur retraite et seront des retraités actifs. Les progrès rapides qui se produiront dans le domaine de la technologie et des communications continueront d'influer sur les habitudes de dépense des Canadiens. Si l'on peut prévoir l'effet de certains facteurs sur le régime de dépense de la population, la nature et l'incidence d'autres facteurs sont presque imprévisibles.

3. Nous avons utilisé l'indice d'ensemble des prix à la consommation pour mesurer l'inflation.

Cynthia Silver est rédactrice en chef de *Tendances sociales canadiennes*.

Les adolescents

Si la plupart des jeunes à la fin de l'adolescence vivent avec leurs parents et fréquentent encore un établissement d'enseignement, beaucoup ont aussi un emploi et découvrent les responsabilités et les satisfactions inhérentes au travail rémunéré. La majorité des adolescents occupés âgés de 15 à 19 ans ont – pendant l'été ou l'année scolaire – un emploi à temps partiel peu rémunéré qui n'exige pas un niveau d'instruction élevé.

Malgré la controverse actuelle ayant trait aux effets de l'activité sur le marché du travail pendant l'année scolaire, il semble que le fait de travailler un nombre modéré d'heures tout en poursuivant des études soit une bonne chose pour les jeunes. Les diplômés du secondaire, par exemple, sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les décrocheurs à avoir occupé un emploi auquel ils consacraient moins de 20 heures par semaine en même temps qu'ils poursuivaient leurs études. Par contre, comparativement aux diplômés, les garçons qui ont abandonné leurs études étaient en proportion plus nombreux à avoir travaillé de longues heures pendant qu'ils fréquentaient l'école, et les filles qui ont abandonné leurs études, beaucoup plus nombreuses à n'avoir pas eu d'emploi.

Les jeunes travailleurs sont particulièrement vulnérables en période de ralentissement économique, et souvent ils sont parmi les premiers à perdre leur emploi. Comme la plupart vivent chez leurs parents, les conséquences immédiates de la perte d'un emploi sont en général moins graves pour eux que pour les Canadiens plus âgés. Toutefois, dans un marché du travail qui risque de demeurer difficile jusqu'à ce que la génération du baby-boom commence à prendre sa retraite, il est possible que soient désavantagées les personnes qui auront eu peu ou qui n'auront pas eu d'expérience de travail pendant leur adolescence.

sur le marché du travail

Quarante pour cent des adolescents ont un emploi Fait peu surprenant, les jeunes sont relativement moins nombreux que les Canadiens plus âgés à avoir un emploi rémunéré. En 1993, 40 % des adolescents des deux sexes âgés de 15 à 19 ans (724 000) avaient un emploi, comparativement à 64 % des personnes de 20 à 24 ans et à 75 % de celles de 25 à 54 ans. Le taux d'emploi annuel des adolescents indique en fait des niveaux d'emploi beaucoup plus élevés l'été que pendant l'année scolaire.

En outre, les niveaux d'emploi ont davantage varié chez les adolescents que chez les personnes plus âgées depuis les années 70. En 1970, 36 % des jeunes de 15 à 19 ans avaient un emploi. En 1981, la proportion atteignait 47 %, mais elle a ensuite régressé pour s'établir à 40 % pendant la récession du début des années 80. Après 1983, les niveaux d'emploi se sont accrus, atteignant 51 % en 1989. Au début de la dernière récession, cependant, ces niveaux élevés ne se sont pas maintenus et, en 1993, la proportion d'adolescents occupés était retombée à 40 %.

Ainsi qu'on l'observe pour les Canadiens en général, les adolescents des provinces de l'Ouest et de l'Ontario sont proportionnellement plus nombreux à avoir un emploi que ceux du Québec et des provinces de l'Atlantique, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. En 1993, la proportion des 15 à 19 ans qui avaient un emploi variait de 48 %, en Alberta, à 19 %, à Terre-Neuve.

C'est sur le taux d'emploi des adolescents que les fluctuations économiques influent le plus

TSC

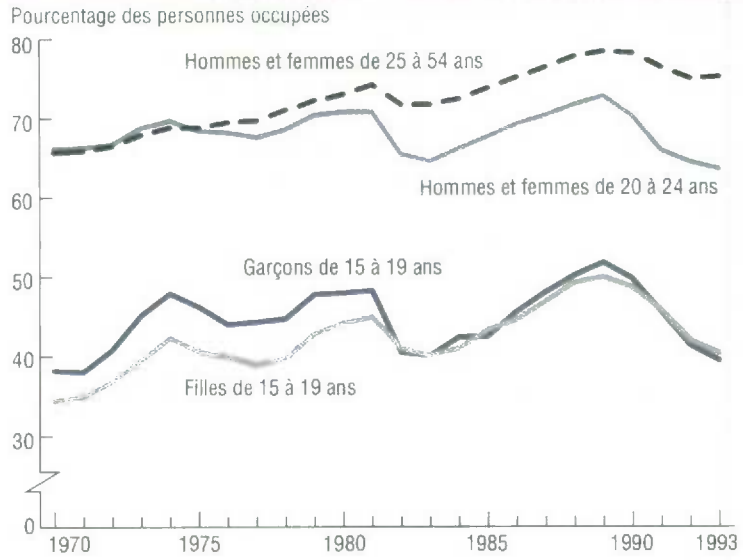

Source : Statistique Canada, publication nº 71-201 au catalogue.

Les provinces de l'ouest du Canada avaient le taux d'emploi le plus élevé chez les adolescents en 1993

TSC

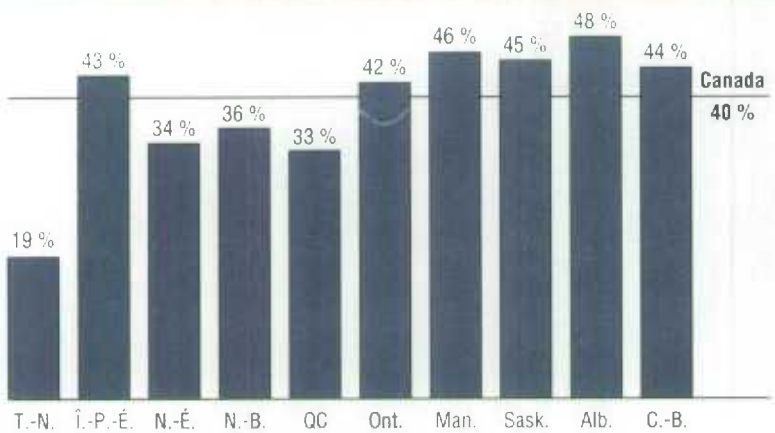

Source : Statistique Canada, publication nº 71-220 au catalogue.

Près des trois quarts des adolescents occupés travaillent à temps partiel Comme beaucoup d'adolescents fréquentent encore un établissement d'enseignement à temps plein, on ne s'étonnera pas qu'ils soient proportionnellement plus nombreux que les Canadiens plus âgés à travailler seulement à temps partiel. En 1993, 72 % des jeunes de 15 à 19 ans occupés avaient un emploi à temps partiel, comparativement à 26 % des travailleurs âgés de 20 à 24 ans et à seulement 12 % de ceux de 25 à 54 ans. Cette année-là, les adolescents représentaient donc une proportion beaucoup plus forte des actifs occupés à temps partiel (24 %) que des actifs occupés à temps plein (2 %).

Selon les résultats de l'Enquête sur l'activité, réalisée par Statistique Canada, le nombre d'heures travaillées par les adolescents s'est accru considérablement à la fin des années 80. Les adolescents occupés âgés de 16 ans, par exemple, ont consacré en moyenne 834 heures à leur emploi en 1990, comparativement à 440 heures en 1986. Chez les travailleurs âgés de 17 à 19 ans, le nombre annuel moyen d'heures de travail rémunéré est passé de 792 à 1 180 pendant la même période. Par contre, chez les Canadiens plus âgés, le nombre d'heures travaillées n'a varié que légèrement à la fin des années 80, s'établissant en moyenne à 1 648 en 1990.

Les raisons de travailler à temps partiel ne sont pas du tout les mêmes pour les adolescents que pour les Canadiens plus âgés. Parmi les personnes qui ont travaillé à temps partiel en 1993, celles de 15 à

19 ans ont déclaré le plus souvent l'avoir fait parce qu'elles fréquentaient l'école (74 %), tandis que celles de 20 ans et plus étaient proportionnellement plus nombreuses (41 %) à déclarer n'avoir pu trouver d'emploi qu'à temps partiel. Néanmoins, une assez forte proportion de jeunes (19 %) occupaient un emploi à temps partiel parce que c'était le seul qu'ils avaient pu trouver.

Un étudiant sur trois allie études et travail Les jeunes qui ont quitté l'école sont proportionnellement plus nombreux à avoir un emploi que ceux qui fréquentent encore un établissement d'enseignement. Néanmoins, en 1993, 33 % des jeunes de 15 à 19 ans qui étudiaient à temps plein avaient un emploi pendant l'année scolaire[1]. Les élèves de ce groupe d'âge étaient, en proportion, encore plus nombreux à avoir eu un emploi d'été : 45 % de ceux qui avaient l'intention de poursuivre leurs études en septembre avaient eu un emploi entre mai et août, tout comme les 56 % qui n'avaient pas l'intention de retourner à l'école ou n'avaient pas encore pris de décision à ce sujet.

Comme pour l'ensemble de la population, les perspectives d'emploi des élèves du secondaire se sont améliorées après la récession du début des années 80, avant de s'assombrir de nouveau au début des années 90. En 1989, par exemple, 41 % des élèves à temps plein âgés de 15 à 19 ans avaient un emploi pendant l'année scolaire. Chez les élèves de ce groupe d'âge qui avaient l'intention de retourner à l'école, le taux d'emploi d'été était de 57 %, tandis que chez ceux qui n'avaient pas l'intention ou n'étaient pas certains de poursuivre leurs études, le taux était de 61 %.

Il est possible qu'une entrée précoce sur le marché du travail permette à un élève d'acquérir une expérience et des compétences qui lui seront utiles dans sa future vie active. En outre, l'abandon des études est beaucoup moins probable pour les élèves qui travaillent un nombre modéré d'heures que pour les autres. Chez les jeunes de 18 à 20 ans qui ont occupé un emploi moins de 20 heures par semaine pendant leurs études, le taux d'abandon scolaire était de 16 % pour les garçons et de 7 % pour les filles. Les longues heures de travail influaient le plus négativement sur le rendement scolaire des garçons : 33 % de ceux qui occupaient un emploi auquel ils consacraient 20 heures et plus par semaine pendant qu'ils fréquentaient un établissement d'enseignement avaient abandonné leurs études. Chez les jeunes filles, le taux d'abandon scolaire était cependant le plus élevé (22 %) parmi celles qui n'avaient pas eu d'emploi pendant qu'elles fréquentaient un établissement d'enseignement.

Certains adolescents abandonnent leurs études pour travailler à temps plein, renonçant ainsi à la possibilité de s'instruire pour prendre des emplois peu ou non spécialisés et peu rémunérés. Si au début ils jugent leur emploi très lucratif, ces jeunes verront leurs perspectives d'emploi vraisemblablement très limitées dans l'avenir en raison de leur manque d'instruction.

La majorité des adolescents occupent un emploi n'exigeant ni un niveau d'instruction élevé ni beaucoup d'expérience En 1991, plus des deux tiers des travailleurs âgés de 15 à 19 ans occupaient un emploi dans le secteur des services (29 %), du travail de bureau (21 %) ou de la vente (19 %), comparativement à environ la moitié des travailleurs de 20 à 24 ans et à un peu plus du tiers de ceux de 25 ans et plus. Les jeunes travailleurs étaient aussi proportionnellement un peu plus nombreux (7 %) que les travailleurs plus âgés (environ 5 %) à occuper un emploi dans le secteur primaire, c'est-à-dire dans la branche de l'agriculture, de l'exploitation forestière ou des mines.

Les adolescents occupés représentent une part relativement importante de l'emploi dans ces quatre catégories professionnelles. En 1991, 14 % de l'ensemble des travailleurs du secteur des services et 12 % des travailleurs spécialisés dans la vente étaient âgés de 15 à 19 ans. Les jeunes de ce groupe d'âge représentaient en outre 9 % des travailleurs du secteur primaire et 7 % des employés de bureau.

Fait qui n'a pas de quoi surprendre, peu de jeunes occupent un emploi nécessitant un haut niveau de compétence ou des aptitudes pour la gestion. En 1991, à peine plus de 1 % des travailleurs âgés de 15 à 19 ans étaient gestionnaires ou administrateurs, et ceux qui l'étaient représentaient moins de 1 % de l'ensemble des travailleurs de cette catégorie professionnelle. De même, les travailleurs âgés de 15 à 19 ans représentaient moins de 2 % de l'effectif des professions libérales. La plupart des jeunes qui avaient un emploi de la catégorie des professions libérales étaient aides-infirmiers ou préposés aux soins.

Comme c'est le cas pour les femmes plus âgées, les jeunes filles de 15 à 19 ans sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les garçons du même groupe d'âge à occuper un emploi dans le secteur des services, du travail de bureau ou de la vente. Parmi tous les jeunes travailleurs qui avaient de 15 à 19 ans

1. Il s'agit d'une moyenne sur huit mois calculée pour la période allant de janvier à avril et de septembre à décembre.

Le taux d'abandon scolaire est le moins élevé chez les personnes[1] qui ont occupé un emploi pendant un nombre modéré d'heures

TSC

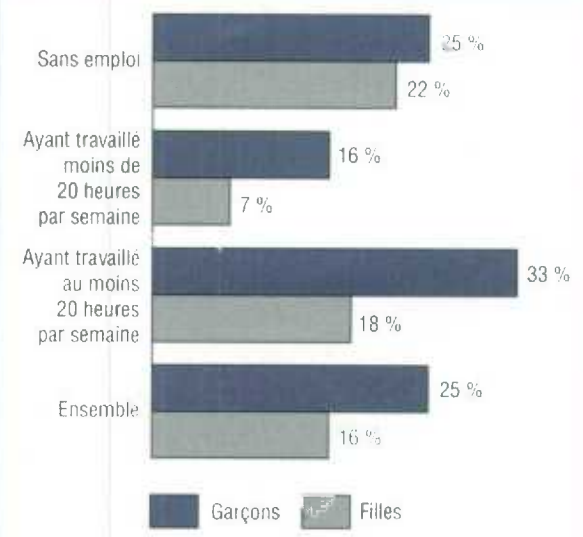

1. Personnes âgées de 18 à 20 ans en 1991.
Source : Statistique Canada, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme, Enquête auprès des sortants, 1991.

en 1991, 84 % des filles occupaient un emploi dans une de ces trois catégories, comparativement à 57 % des garçons. Les garçons étaient, eux, proportionnellement beaucoup plus nombreux (16 %) que les filles (4 %) à travailler dans le secteur primaire ou dans la construction.

Les faibles gains des adolescents s'expliquent par la nature de leurs emplois Compte tenu de leur niveau d'instruction peu élevé, de leur expérience de travail limitée, de leur concentration dans des emplois à temps partiel et du genre d'emplois qui s'offrent à eux, une forte proportion des jeunes qui travaillent occupent un emploi rémunéré au salaire minimum. Aussi leurs gains sont-ils très inférieurs à ceux des travailleurs plus âgés, qu'ils travaillent à temps partiel ou à temps plein.

Chez les 15 à 19 ans qui ont travaillé à temps partiel en 1992, les gains moyens ont été à peu près les mêmes pour les garçons (3 660 $) que pour les filles (3 520 $). Dans l'ensemble, chez les actifs occupés à temps partiel, les gains moyens des hommes ont été de 12 150 $, comparativement à 9 300 $ pour les femmes. Les garçons relativement peu nombreux à avoir occupé un emploi à temps plein en 1992[2] ont aussi enregistré de faibles gains cette année-là : 14 840 $, comparativement à 39 470 $ pour l'ensemble des hommes occupés à temps plein.

Plusieurs facteurs contribuent au chômage élevé chez les adolescents Non seulement le taux de chômage est-il systématiquement plus élevé chez les jeunes que chez les Canadiens plus âgés, mais les circonstances du chômage diffèrent beaucoup entre les deux groupes d'âge. D'une part, les adolescents entrent dans la population active et en sortent en général plus souvent et peuvent traverser une période de chômage – souvent assez brève – chaque fois qu'ils réintègrent la population active. D'autre part, pour les Canadiens plus âgés, la probabilité est plus grande de n'être pas du tout ou, au contraire, d'être longtemps en chômage entre deux emplois.

En outre, les jeunes sont souvent parmi les premiers à perdre leur emploi en période de récession. Cette tendance ne tient pas seulement au fait qu'ils occupent habituellement des emplois peu ou non spécialisés, mais aussi au fait qu'ils sont souvent les derniers à avoir été embauchés dans l'entreprise. En 1993, 180 000 jeunes de 15 à 19 ans, soit 20 % de l'ensemble des actifs[3] de ce groupe d'âge, étaient en chômage, c'est-à-dire ne travaillaient pas mais étaient à la recherche d'un emploi. La même année, 16 % des 20 à 24 ans et 10 % des 25 à 54 ans étaient en chômage. En raison de leur taux de chômage relativement élevé, les jeunes représentaient en 1993 12 % de l'ensemble des chômeurs canadiens, mais seulement 6 % des actifs occupés.

Lors de la dernière récession, le taux de chômage des adolescents s'est accru rapidement sans toutefois atteindre le niveau record de 22 %, enregistré en 1983. Le chômage n'a pas été aussi élevé qu'au début des années 80 chez les 20 à 24 ans non plus. En effet, pendant la dernière récession, les jeunes ont été proportionnellement plus nombreux que lors de la récession précédente à quitter la population active pour reprendre ou poursuivre leurs études. Par contre, chez les 25 à 54 ans, la proportion de chômeurs a été plus élevée en 1993 qu'à tout autre moment de la récession précédente.

Pour les adolescents âgés de 15 à 19 ans qui étaient en chômage en 1993, la cause la plus fréquente du chômage était qu'ils avaient été mis à pied (38 %). Cette proportion était très inférieure à celle qu'on enregistrait pour les chômeurs âgés de 20 ans et plus (71 %). Les deux autres raisons les plus fréquentes pour lesquelles les adolescents étaient en chômage étaient qu'ils n'avaient jamais travaillé mais cherchaient leur premier emploi (25 %) et qu'ils avaient quitté leur emploi pour reprendre leurs études (22 %). Parmi les chômeurs de 20 ans et plus, seulement 6 % étaient retournés aux études ou n'avaient jamais travaillé.

Le taux de chômage des adolescents est plus élevé au Québec et dans les provinces de l'Atlantique que dans les autres provinces. Cette tendance rejoint celle qu'on observe pour les Canadiens plus âgés. À Terre-Neuve, 32 % des actifs âgés de 15 à 19 ans étaient en chômage en 1993, ce taux étant le plus élevé de toutes les provinces. Dans les autres provinces, le taux variait de 25 %, en Nouvelle-Écosse, à 16 %, en Saskatchewan.

Le chômage a frappé plus durement les garçons que les filles ces 20 dernières années, et l'écart s'est élargi lors de la dernière récession. En 1993, 22 % des garçons de 15 à 19 ans étaient en chômage, comparativement à 18 % des filles du même âge.

Perspectives d'avenir Certains jeunes qui ne peuvent trouver de travail cessent d'en chercher et poursuivent ou reprennent leurs études dans l'espoir d'obtenir les diplômes ou les certificats qui leur donneront vraisemblablement de meilleures chances de trouver un bon emploi à temps plein. Selon le ministère du Développement des ressources humaines, près des deux tiers des nouveaux emplois créés entre 1991 et l'an 2000 nécessiteront au moins 13 années d'études ou de formation et 45 % en exigeront plus de 16.

Non seulement d'autres adolescents cessent de chercher du travail, mais ils quittent également l'école avant même d'avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires. Si certains de ces adolescents peu instruits et presque sans expérience de travail peuvent vivre à la charge de leurs parents, d'autres, qui ne le peuvent pas, pourront être obligés d'avoir recours aux programmes d'aide sociale pour subvenir à leurs besoins.

2. L'échantillon de jeunes femmes était trop petit pour produire des estimations fiables.

3. Les actifs comprennent les personnes occupées et celles qui cherchent un emploi.

• Pour plus de renseignements sur ce sujet, veuillez consulter *Les jeunes au Canada, deuxième édition*, publication nº 89-511F au catalogue de Statistique Canada, et l'article de Deborah Sunter intitulé «Les jeunes en période de récession», paru dans *L'emploi et le revenu en perspective*, printemps 1994, publication nº 75-001F au catalogue de Statistique Canada.

Les immigrants allophones

La langue qu'ils parlent à la maison

par Élaine Fournier

En 1991, plus de 4 millions d'immigrants vivaient au Canada. S'il est vrai que beaucoup d'entre eux avaient l'une des deux langues officielles comme langue maternelle, le nombre d'allophones, c'est-à-dire les personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, dépassait les 2,6 millions. La plupart des immigrants allophones adoptent la langue dominante de la collectivité dans laquelle ils vivent, de façon à avoir accès à un plus large éventail de possibilités d'emploi et à faciliter leurs rapports avec le personnel des services de santé, des établissements d'enseignement et des services et organismes publics. Bon nombre de ces immigrants ont également opéré un transfert linguistique à la maison, c'est-à-dire que la langue qu'ils y parlent le plus souvent est autre que leur langue maternelle. Comme on pouvait s'y attendre, la probabilité d'un tel transfert est plus élevée chez les immigrants allophones établis au pays depuis un certain nombre d'années.

Au Canada, presque tous les immigrants allophones qui adoptent une nouvelle langue à la maison choisissent l'anglais. Même au Québec, où le français est la langue de la majorité, plus de la moitié des immigrants allophones utilisent le plus souvent l'anglais à la maison. Cependant, les immigrants allophones arrivés récemment au Québec choisissent le français plutôt que l'anglais comme langue parlée à la maison. En effet, chez les deux tiers des immigrants allophones admis au Québec depuis le milieu des années 70, le transfert linguistique s'est fait vers le français plutôt que vers l'anglais.

Les transferts linguistiques sont plus fréquents hors du Québec En 1991, 38 % des immigrants allophones du Canada parlaient le plus souvent à la maison l'une des deux langues officielles, ou les deux. Bien qu'il s'agisse d'une hausse par rapport au pourcentage de 33 % enregistré en 1986, ce taux demeure proche de celui de 39 % enregistré en 1971.

Les immigrants allophones qui vivent ailleurs qu'au Québec sont proportionnellement plus nombreux que ceux qui vivent dans cette province à parler le plus souvent à la maison une langue autre que leur langue maternelle. Ainsi, en 1991, 39 % des 2,3 millions d'immigrants allophones établis dans les provinces autres que le Québec avaient opéré un tel transfert linguistique, par rapport aux 30 % des 387 000 immigrants allophones du Québec. Une partie de l'écart peut être attribuée au fait qu'une proportion plus élevée d'immigrants hors du Québec que d'immigrants dans cette province vivaient au Canada depuis un certain temps déjà.

On a observé des taux plus élevés de transfert linguistique parmi les immigrants hors du Québec pour beaucoup des principales langues maternelles des allophones, sauf pour le vietnamien, le polonais et le pendjabi. Par exemple, en 1991, parmi les immigrants dont la langue maternelle était l'italien, 42 % de ceux qui vivaient dans une province autre que le Québec parlaient soit l'anglais soit le français à la maison, comparativement à 29 % de ceux qui vivaient au Québec. Par contre, les immigrants ayant le vietnamien comme langue maternelle étaient proportionnellement aussi nombreux à avoir changé de langue à la maison hors du Québec que dans cette province (12 % dans les deux cas).

Moins d'immigrants allophones récents que d'immigrants de longue date ont opéré un transfert linguistique Il est possible que certains immigrants allophones récents

Proportion d'immigrants allophones ayant opéré un transfert linguistique, selon la langue maternelle, 1991

TSC

	Reste du Canada	Québec
	%	
Italien	42	29
Chinois	15	11
Allemand	75	72
Portugais	31	30
Ukrainien	46	36
Polonais	33	35
Espagnol	31	27
Pendjabi	17	32
Hollandais	90	84
Grec	33	15
Arabe	38	37
Vietnamien	12	12
Créole	57	50
Total	**39**	**31**

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

Les immigrants allophones récents établis au Québec sont proportionnellement plus nombreux que ceux des autres provinces à avoir fait un transfert linguistique

TSC

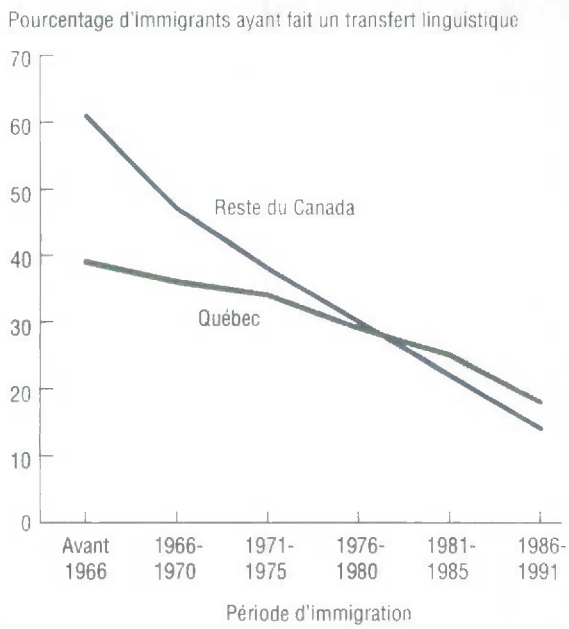

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada.

n'aient pas encore eu le temps d'apprendre une des deux langues officielles ou de se familiariser suffisamment avec elles pour pouvoir les parler à la maison. D'autres immigrants allophones continuent à parler leur langue maternelle à la maison même s'ils sont arrivés au pays depuis longtemps. Les raisons pour lesquelles ces immigrants ne font pas de transfert linguistique vont du fait qu'un des membres de la famille ne parle pas l'anglais ou le français au désir de pouvoir continuer à s'exprimer dans leur langue maternelle.

Dans l'ensemble, les immigrants allophones récents sont relativement beaucoup moins nombreux que les immigrants admis depuis longtemps à avoir adopté l'anglais ou le français à la maison. Selon les données du Recensement de 1991, 15 % des immigrants arrivés au pays entre 1986 et 1991 avaient effectué un transfert linguistique, comparativement à 58 % de ceux venus avant 1966.

Les immigrants allophones récents au Québec sont plus nombreux à avoir effectué un transfert linguistique que ceux ailleurs au pays Parmi les immigrants allophones arrivés avant la fin des années 70, ceux qui s'étaient établis ailleurs qu'au Québec étaient proportionnellement plus nombreux que ceux qui s'étaient établis au Québec à parler le plus souvent l'anglais, le français ou les deux langues officielles à la maison. Par la suite, les transferts linguistiques sont cependant devenus plus fréquents au Québec. En 1991, parmi les immigrants arrivés au Canada entre 1986 et 1991, 18 % de ceux qui s'étaient établis au Québec contre 14 % de ceux qui s'étaient établis dans les autres provinces parlaient soit l'anglais soit le français à la maison (mais surtout le français au Québec). Par ailleurs, parmi les immigrants allophones arrivés avant 1966, 39 % de ceux vivant au Québec contre 61 % de ceux vivant dans le reste du Canada avaient fait un tel transfert linguistique.

Plus d'immigrants allophones du Québec adoptent le français à la maison que par le passé Presque tous les immigrants allophones vivant hors du Québec et ayant fait un transfert linguistique parlaient l'anglais à la maison, quelle que soit l'année de leur arrivée au Canada. De fait, en 1991, parmi ceux établis ailleurs qu'au Québec, moins de 1 % parlaient le français à la maison.

En 1991, les immigrants allophones du Québec qui avaient fait un transfert linguistique étaient proportionnellement plus nombreux à avoir adopté l'anglais (55 %) que le français (45 %). Cependant, ces dernières années, le français est la langue que ceux-ci avaient le plus tendance à adopter. Parmi les immigrants ayant opéré un transfert linguistique, environ les deux tiers de ceux arrivés depuis le milieu des années 70 parlaient le plus souvent le français à la maison en 1991, comparativement à la moitié de ceux arrivés entre 1971 et 1975 et au quart de ceux venus avant 1966.

En 1991, 89 % des immigrants allophones du Québec vivaient dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Comme dans le reste de la province, les immigrants allophones de cette RMR ont de plus en plus tendance à adopter le français plutôt que l'anglais comme langue parlée le plus souvent à la maison. En 1991, parmi les immigrants établis dans cette RMR qui avaient fait un transfert linguistique, 63 % de ceux arrivés dans les cinq dernières années étaient passés au français, comparativement à seulement 22 % de ceux arrivés avant 1966.

Au cours des 20 dernières années, plusieurs changements ont été apportés aux politiques du Québec relatives à la langue et à l'immigration. Depuis 1977, le projet de loi 101 fait la promotion de l'usage du français dans le milieu des affaires et le système d'éducation. Par exemple, de façon générale, les immigrants doivent envoyer leurs enfants dans des écoles françaises. En outre, en 1978, les gouvernements du Québec et du Canada sont parvenus à un accord donnant au ministère de l'Immigration du Québec (aujourd'hui le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles) le pouvoir de sélectionner les immigrants de la province. La politique d'immigration du Québec vise à accroître la proportion d'immigrants francophones. Les critères de sélection des immigrants favorisent les personnes qui parlent le français, mais l'«employabilité» reste un facteur clé d'admissibilité.

Ottawa-Hull : un cas particulier La RMR d'Ottawa-Hull est la seule parmi toutes les RMR du Canada à chevaucher deux provinces, Ottawa étant située en Ontario et Hull au Québec. La plupart des immigrants allophones de la RMR d'Ottawa-Hull vivent dans la partie située en Ontario (90 %) et, s'ils ont fait un transfert linguistique, c'est l'anglais qu'ils parlent à la maison. Dans l'ensemble, 38 % des immigrants allophones de cette RMR avaient effectué un transfert linguistique au Recensement de 1991, cette proportion se divisant en part égale chez les personnes établies dans la région d'Ottawa et chez celles établies dans la région de Hull. Parmi ces personnes, 92 % avaient adopté l'anglais.

Comme on pouvait s'y attendre, les immigrants allophones établis dans la partie québécoise de la RMR étaient proportionnellement plus nombreux que ceux établis en Ontario à parler le français à la maison. En effet, en 1991, 46 % des immigrants de la région de Hull ayant fait un transfert linguistique parlaient le français à la maison, comparativement à seulement 4 % des immigrants de la région d'Ottawa dans la même situation.

En outre, les immigrants allophones récents ayant élu domicile dans la RMR d'Ottawa-Hull étaient, en 1991, relativement plus nombreux à parler le français à la maison que ceux arrivés au pays depuis plusieurs années. La tendance accrue à parler le français était particulièrement évidente dans la partie québécoise de la RMR : au moment du Recensement de 1991, parmi les personnes ayant fait un transfert linguistique, un peu moins des deux tiers des immigrants allophones arrivés au Canada entre 1986 et 1991 étaient passés au français, comparativement à un peu plus du quart de ceux arrivés avant 1966. Même dans la partie ontarienne de la RMR, 11 % des personnes arrivées au Canada entre 1986 et 1991 et ayant fait un transfert linguistique parlaient le français à la maison, alors que c'était le cas de moins de 2 % des personnes ayant immigré avant 1966.

Élaine Fournier a rédigé le présent article pendant son affectation à la Division de la démolinguistique. Pour toute question, veuillez vous adresser à **Brian Harrison**, Division de la démolinguistique, Statistique Canada.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

De plus en plus de francophones hors du Québec adoptent eux aussi l'anglais à la maison La proportion de francophones (dont la langue maternelle est le français) établis dans une province autre que le Québec et ayant déclaré parler l'anglais le plus souvent à la maison a augmenté depuis une vingtaine d'années. En 1991, 35 % des francophones hors du Québec parlaient l'anglais à la maison, ce qui représente une hausse par rapport au pourcentage de 30 % enregistré en 1971.

De plus en plus d'anglophones du Québec parlent le français à la maison Les transferts linguistiques ne sont pas aussi fréquents chez les anglophones (ceux dont la langue maternelle est l'anglais) vivant au Québec que chez les francophones établis hors du Québec. En effet, seulement 9 % des anglophones du Québec parlaient le français à la maison en 1991. Il s'agit cependant d'une hausse par rapport à la proportion de 6 % enregistrée en 1971.

Les immigrants allophones récents établis à Montréal étaient plus nombreux à parler le français que l'anglais à la maison en 1991

TSC

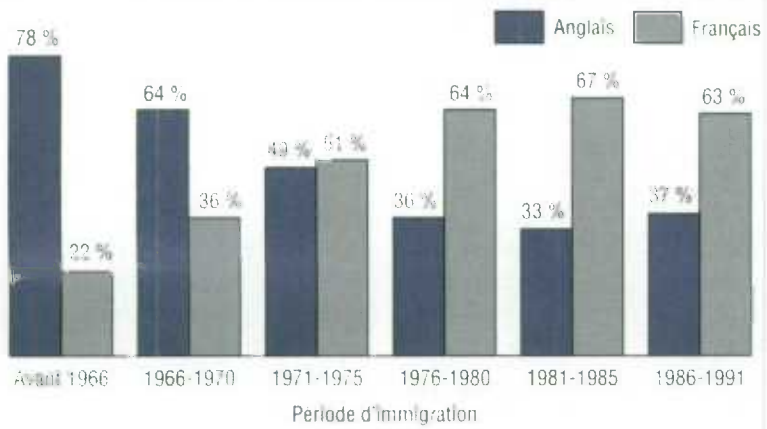

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada.

Histoire de l'émigration canadienne

par Craig McKie

Depuis la Confédération, l'émigration de Canadiens a été un phénomène important et constant. On estime que, de 1851 à 1991, 7,9 millions de résidents du Canada ont quitté le pays définitivement pour aller s'établir à l'étranger. Le nombre de personnes qui ont immigré au Canada pendant la même période – soit 12,5 millions – ne représentait même pas le double de celui des émigrants. La majorité des personnes qui ont quitté le Canada pour aller vivre à l'étranger étaient des Canadiens de naissance, mais beaucoup étaient arrivées au pays comme immigrants.

À la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e}, les flux annuels d'émigration étaient particulièrement considérables, et l'on admettait au Canada davantage d'immigrants pour remplacer les personnes qui avaient quitté le pays. L'émigration a non seulement accéléré l'évolution des caractéristiques de la population du Canada, mais elle a aussi créé d'importantes communautés d'expatriés canadiens dans d'autres pays.

La principale destination des émigrants canadiens a toujours été les États-Unis. Depuis le milieu des années 1960, toutefois, les règlements américains sur l'immigration restreignent l'admission dans ce pays.

L'effet de l'émigration s'est atténué depuis les années 1930 De 1931 à 1991, les émigrants ont représenté de 1 % à 3 % de l'ensemble de la population du Canada pour chaque décennie. Toutefois, du début des années 1850 jusqu'en 1931, ils avaient représenté, pour chaque décennie, entre 5 % et 17 % de la population totale.

Pendant la seconde moitié du XIX^{e} siècle, le nombre d'émigrants était si élevé qu'il dépassait celui des personnes qui venaient s'établir au pays. De 1851 à 1901, 2,2 millions de personnes ont émigré du Canada, tandis que seulement 1,9 million y ont immigré.

Le nombre total d'émigrants est demeuré très élevé jusqu'en 1931. En fait, de 1911 à 1921, 1,1 million de personnes ont quitté le Canada, ce chiffre étant le plus élevé jamais enregistré pour une seule décennie. Dans l'ensemble, de 1901 à 1931, 2,8 millions de résidents canadiens ont

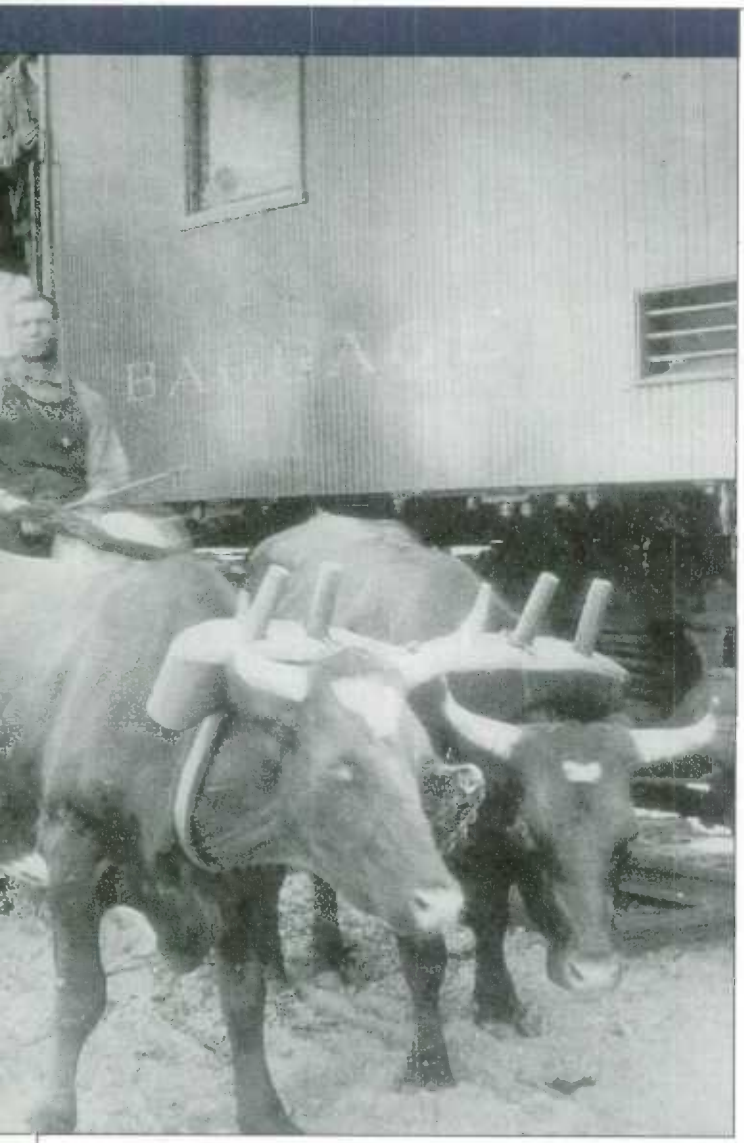

quitté le pays, tandis que 4,2 millions d'immigrants sont venus s'y établir.

Dans les années 1930 et 1940, période de crise économique et de guerre, l'émigration et l'immigration ont l'une et l'autre chuté. Pour les années 1931 à 1941, on observe les chiffres les plus faibles jamais enregistrés : 241 000 émigrants et 149 000 immigrants. Bien que pour les années 1941 à 1951 les chiffres aient été plus élevés (379 000 et 548 000 respectivement), ils sont demeurés très inférieurs à ceux d'avant les années 1930.

Après 1951, l'émigration a progressé, mais, pour la première fois, moins rapidement que l'immigration. L'immigration est revenue à son niveau du début du siècle, égalant ou dépassant 1,4 million pour chaque décennie depuis 1951. Par ailleurs, le nombre total d'émigrants est passé de 462 000, pendant les années 1950, à 707 000, pendant les années 1960, avant de s'établir à plus d'un demi-million dans les années 1970 et 1980.

La majorité des Canadiens installés à l'étranger vivent aux États-Unis Selon une estimation de Statistique Canada fondée sur les registres des États-Unis et des Nations Unies, 1 million de personnes nées au Canada vivaient à l'étranger en 1980[1]. La majorité de ces Canadiens (84 %) vivaient aux États-Unis. Les autres concentrations importantes de Canadiens à l'étranger se trouvaient au Royaume-Uni (6 %), en Italie (2 %), en Australie (2 %) et en France (1 %). Relativement peu de Canadiens s'étaient établis dans l'ancienne Allemagne de l'Ouest, en Nouvelle-Zélande, en Yougoslavie, au Mexique et en Belgique (moins de 1 % dans chaque cas); les 2 % restants vivaient dans d'autres pays.

Selon les données du recensement effectué aux États-Unis en 1990, parmi tous les résidents des États-Unis nés à l'étranger,

1. Statistique Canada, *Migration entre les États-Unis et le Canada*, publication nº 91-530F au catalogue. Les données sont fondées sur les renseignements recueillis, lors du recensement national dans 57 pays, au sujet des personnes nées au Canada.

La migration nette[1] a été la plus élevée entre 1951 et 1961 TSC

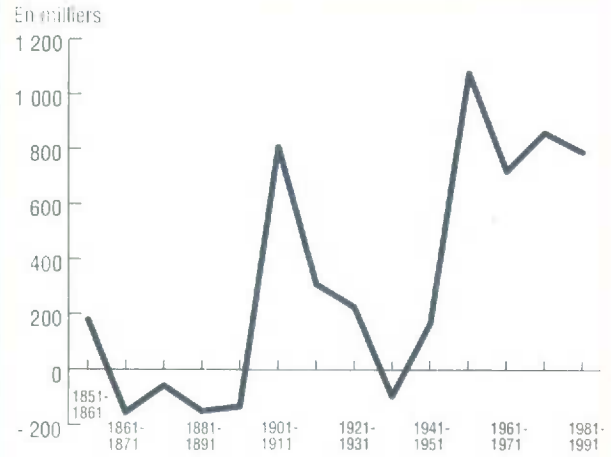

1. La migration correspond à l'immigration moins l'émigration.
Source : Statistique Canada, publication nº 11-402F au catalogue.

Beaucoup d'émigrants canadiens aux États-Unis ne sont pas nés au Canada TSC

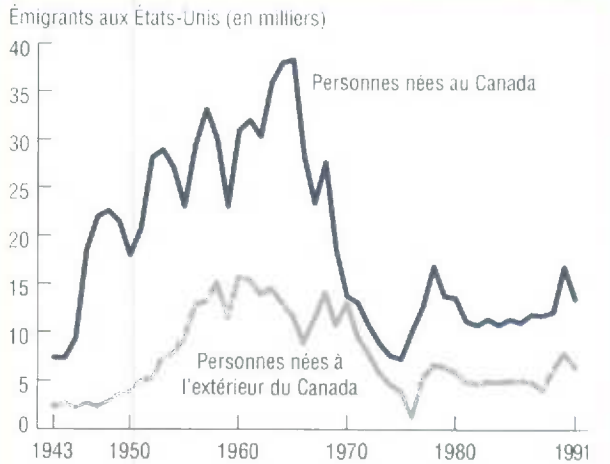

Source : United States Department of Justice, Immigration and Naturalization Service.

ceux qui étaient nés au Canada (745 000 personnes) formaient le troisième groupe en importance, après les personnes nées au Mexique (4,3 millions) ou aux Philippines (913 000). Plus de la moitié des personnes d'origine canadienne résidant aux États-Unis avaient obtenu la citoyenneté américaine.

La baisse récente des niveaux d'émigration est liée à l'adoption, aux États-Unis, de lois plus restrictives sur l'immigration En 1965, les États-Unis, principale destination des émigrants canadiens, ont restreint l'immigration en provenance du Canada. Avant 1965, les frontières nationales ou les contingents d'immigration gênaient relativement peu les mouvements migratoires entre le Canada et les États-Unis. Les modifications apportées à l'*Immigration and Nationality Act* des États-Unis en 1965 limitaient cependant pour la première fois l'admission de personnes en provenance de l'hémisphère occidental en fixant un contingent annuel de 120 000 immigrants. Des modifications apportées à cette loi en 1976 restreignaient à 20 000 par pays de l'hémisphère occidental le nombre de personnes pouvant immigrer aux États-Unis et établissaient un système qui accordait la préférence d'admission aux personnes nées dans l'hémisphère occidental. En 1978, les contingents d'immigrants de l'hémisphère oriental et de l'hémisphère occidental ont été combinés pour créer un contingent mondial d'immigrants à admettre aux États-Unis.

Selon l'Immigration and Naturalization Service (INS) américain, le nombre d'immigrants admis aux États-Unis qui ont déclaré le Canada comme dernier pays de résidence a diminué de plus de la moitié entre les années 1960 et les années 1970 et n'a pas varié depuis. Pendant les années 1950 et 1960, environ 400 000 immigrants dont le dernier pays de résidence était le Canada avaient été admis aux États-Unis. Par contre, entre 1971 et 1980, les États-Unis n'ont admis que 169 900 immigrants canadiens et, les 10 années suivantes, 156 900.

Baisse de la population d'origine canadienne aux États-Unis L'effet des restrictions de l'immigration canadienne aux États-Unis se reflète également dans les chiffres du recensement de la population des États-Unis. En 1990, 744 800 personnes d'origine canadienne vivaient aux États-Unis, comparativement à 842 900 en 1980 et à 812 400 en 1970.

Ces chiffres sont beaucoup moins élevés que ceux du début du siècle. De 1900 à 1950, par exemple, chaque recensement effectué aux États-Unis a permis de dénombrer plus de 1 million de résidents d'origine canadienne. Les chiffres moins élevés de ces dernières années s'expliquent dans une certaine mesure par la forte mortalité parmi les nombreux résidents âgés d'origine canadienne qui vivent aux États-Unis.

Dans l'histoire du Canada, le nombre d'immigrants américains au pays a

COMPLÉMENT D'INFORMATION TSC

Immigrants canadiens illégaux aux États-Unis Chaque année, plusieurs centaines de Canadiens sont arrêtés par l'Immigration and Naturalization Service (INS) des États-Unis pour avoir enfreint l'*Immigration and Nationality Act*. En 1991, selon les estimations de l'INS, il y avait aux États-Unis 7 300 immigrants canadiens illégaux, c'est-à-dire des Canadiens qui pouvaient être expulsés. Parmi ces Canadiens, 64 % étaient entrés aux États-Unis sans avoir été soumis à un contrôle et 32 % étaient entrés à titre de visiteurs.

En 1991, 318 Canadiens ont été forcés de quitter les États-Unis : 244 ont été expulsés et 74 ont quitté le pays après avoir été informés que l'INS avait des motifs de prendre des mesures d'expulsion contre eux (interdiction de séjour par suite de la vérification du dossier). Près de la moitié des Canadiens expulsés ont été renvoyés au Canada parce qu'ils avaient commis des infractions criminelles ou des infractions en matière de drogues, 24 % n'avaient pas respecté les conditions de leur statut de visiteur et 18 % étaient entrés aux États-Unis sans avoir été soumis à un contrôle ou avaient fait de fausses déclarations pour obtenir une autorisation de séjour.

Émigrants et immigrants, Canada, 1851 à 1991 TSC

Période de migration	Immigrants	Émigrants
	En milliers	
1851-1861	352	170
1861-1871	260	411
1871-1881	350	404
1881-1891	680	826
1891-1901	250	380
1901-1911	1 550	739
1911-1921	1 400	1 089
1921-1931	1 200	971
1931-1941	149	241
1941-1951	548	379
1951-1961	1 543	462
1961-1971	1 429	707
1971-1981	1 429	566
1981-1991	1 374	582

Source : Statistique Canada, publication nº 11-402F au catalogue.

toujours été inférieur à celui des émigrants canadiens aux États-Unis, et la population d'origine américaine au Canada a toujours été peu nombreuse. Selon les données du Recensement du Canada de 1991, on dénombrait au pays cette année-là 267 200 résidents d'origine américaine[2]. Ce chiffre était de 312 000 en 1981 et de 309 600 en 1971. Le nombre de résidents d'origine américaine vivant au Canada était plus élevé en 1971 qu'en 1961 (283 900), mais il avait diminué entre 1921 et 1961. Pendant les 20 premières années du XX^{e} siècle, le nombre de résidents canadiens nés aux États-Unis est toutefois passé de 127 900, en 1901, à 374 000, en 1921.

Beaucoup d'immigrants venus au Canada sont ensuite allés s'établir aux États-Unis Selon les dossiers de l'INS, à chaque période de 10 ans entre 1950 et 1980, ainsi qu'en 1990 et 1991, 30 % des personnes qui ont immigré aux États-Unis et dont le dernier pays de résidence était le Canada n'étaient pas nées au Canada. D'autre part, pendant les années 1940, période où les niveaux d'immigration et d'émigration canadiennes ont été très faibles, moins de 20 % des personnes qui ont émigré du Canada aux États-Unis étaient d'origine autre que canadienne.

Bien que nous ne possédions pas de données plus anciennes, il est probable que ce phénomène ait été observé pour les décennies antérieures. Il a peut-être même été plus marqué au début du siècle, époque où les niveaux d'immigration et d'émigration étaient très élevés. Du milieu du XIX^{e} siècle jusqu'aux années 1960, chaque fois que l'immigration au Canada était élevée, l'émigration de Canadiens aux États-Unis l'était également. De même, quand l'immigration au Canada était faible, l'émigration aux États-Unis l'était aussi. Cette coïncidence des flux d'immigration au Canada et des flux d'émigration canadienne aux États-Unis semble indiquer qu'au moins une partie des immigrants qui venaient au Canada, en particulier au début du siècle, avaient l'intention d'émigrer ensuite aux États-Unis.

Beaucoup de gens ont plus d'une citoyenneté et le droit de séjour dans plus d'un pays Avec l'augmentation de la migration et des voyages internationaux, le nombre de Canadiens qui vivent à l'étranger et de Canadiens qui possèdent plus d'une citoyenneté ou le droit de séjour dans plus d'un pays pourrait augmenter lui aussi. Selon le Recensement de 1991, 70 000 Canadiens de naissance vivant au Canada avaient aussi la citoyenneté d'au moins un autre pays. De plus, 245 400 personnes naturalisées canadiennes ont déclaré avoir aussi la citoyenneté d'autres pays. Et il y a encore beaucoup plus de Canadiens qui sont admissibles à la citoyenneté d'autres pays ou peuvent obtenir le droit de séjour dans un autre pays. Par exemple, les personnes nées avec la citoyenneté canadienne mais dans un pays autre que le Canada peuvent être admissibles à la citoyenneté de leur pays de naissance. D'autres citoyens canadiens peuvent être admissibles à la citoyenneté du pays de naissance de leurs parents ou de leurs grands-parents, selon les lois du pays.

Le même principe s'applique également aux enfants des citoyens canadiens qui ont émigré. Aux États-Unis, par exemple, plus de 2,2 millions de personnes ont déclaré lors du recensement de 1970 que leur père ou leur mère (ou les deux) était né au Canada. Bien que ce renseignement n'ait pas été recueilli lors des recensements suivants effectués aux États-Unis, les résultats de 1970 indiquent que le nombre de résidents américains qui seraient admissibles à la citoyenneté canadienne est sans doute deux fois plus élevé que le nombre de résidents d'origine canadienne dans ce pays. On peut probablement en dire autant des émigrants canadiens vivant dans d'autres pays.

Les pays de la CEE pourront devenir une destination intéressante pour les futurs émigrants canadiens Les pays de la Communauté économique européenne (CEE) encouragent la migration internationale. Selon les règlements de la CEE, les citoyens des pays membres peuvent chercher du travail et obtenir la résidence permanente dans d'autres pays membres. En 1991, le nombre total de personnes ayant ainsi changé de pays était de 5,5 millions (2 % de la population de la CEE). À mesure que s'intensifiera le phénomène de la mobilité des travailleurs et que cette mobilité deviendra plus avantageuse pour certains, il est possible que les Canadiens admissibles à la citoyenneté d'un pays membre de la CEE choisissent d'exercer ce droit pour obtenir la résidence permanente et un emploi dans un de ces pays.

Accroissement des possibilités d'émigration Un des effets de l'émigration massive a été la création de populations importantes d'expatriés canadiens dans d'autres pays, particulièrement aux États-Unis. Par exemple, selon les estimations fondées sur des données de l'Église catholique romaine, environ 5 millions de catholiques d'ascendance canadienne-française vivaient aux États-Unis en 1970.

Depuis 50 ans, l'émigration a été beaucoup moins importante que l'immigration. Ce recul s'explique en partie par les restrictions accrues en matière d'émigration du Canada vers les États-Unis, destination traditionnelle de la plupart des émigrants canadiens. L'émigration canadienne pourrait cependant augmenter dans l'avenir, parce que les Canadiens ont aujourd'hui, plus que dans les décennies précédentes, la possibilité d'aller vivre et travailler dans d'autres pays.

Les Canadiens peuvent également circuler plus librement en Amérique du Nord grâce à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, qui facilite le mouvement de la main-d'oeuvre temporaire d'un pays à l'autre. Il est possible que beaucoup de Canadiens profitent de la possibilité de vivre et de travailler à l'étranger, en particulier si l'emploi et d'autres facteurs liés au style de vie semblent meilleurs dans d'autres pays.

2. Les résidents non permanents ont été comptés pour la première fois au Recensement de 1991.

Craig McKie est professeur agrégé de sociologie à la Carleton University et collabore à la revue *Tendances sociales canadiennes*.

INDEX CUMULATIF DES ARTICLES : ÉTÉ 1986 – HIVER 1994

TSC

POPULATION

75 années de diffusion de données à caractère social	Été 1993
Aide à domicile : le soutien aux Canadiens âgés	Automne 1989
Comment définir les limites de Toronto ?	Été 1993
Conséquences sociales des changements démographiques	Hiver 1993
Évolution des centres-villes	Printemps 1990
Évolution des différences de fécondité entre les groupes linguistiques au Canada	Automne 1988
Faits saillants du recensement de 1986	Été 1987
Faits saillants du recensement de 1986 : Le vieillissement de la population canadienne	Hiver 1987
Faits saillants du recensement de 1986 : Winnipeg	Printemps 1990
Histoire de l'émigration canadienne	Hiver 1994
Immigration	Automne 1986
L'immigration dans les années 80	Printemps 1991
L'opinion des Canadiens sur les questions autochtones	Hiver 1988
L'urbanisation au Canada	Été 1991
La baisse de la pratique religieuse	Automne 1991
La collectivité agricole	Printemps 1990
La diversité ethnique dans les années 90	Automne 1993
La migration interrégionale au Canada	Automne 1987
La population du Nord canadien	Hiver 1989
La population urbaine au Canada	Hiver 1987
La situation socio-démographique des indiens inscrits	Hiver 1986
Le Canada au 21e siècle	Été 1986
Le vieillissement de la population : la génération du baby boom et le XXIe siècle	Été 1993
Les aînés au Canada	Automne 1991
Les aînés au Canada : Situation dans le ménage	Automne 1988
Les aînés de 75 ans et plus : Situation dans le ménage et mode de vie Situation dans le ménage Mode de vie	Automne 1993
Les autochtones hors réserve	Hiver 1991
Les Canadiens et le déménagement	Été 1992
Les enfants au Canada	Été 1991
Les enfants immigrants au Canada	Printemps 1992
Les habitations à loyer modique à Toronto : 40 ans d'existence	Hiver 1987
Les immigrants allophones : la langue qu'ils parlent à la maison	Hiver 1994
Les immigrants du Canada : dernières tendances	Été 1993
Les Indochinois au Canada	Automne 1990
Les Inuit	Hiver 1989
Les jeunes deviennent-ils agriculteurs ?	Automne 1993
Les langues au Canada	Printemps 1989
Les origines ethniques de la population canadienne	Été 1989
Les personnes d'origine sud-asiatique au Canada	Automne 1989
Les réfugiés au Canada : L'inégalité des sexes	Printemps 1994
Les religions au Canada	Automne 1987
Les résidents temporaires du Canada	Printemps 1994
Migration entre les provinces de l'Atlantique et l'Ontario de 1951 à 1985	Printemps 1987
Non parlo né inglese, né francese «Je ne parle ni l'anglais ni le français»	Hiver 1993
Nouveaux visages : les minorités visibles à Toronto	Hiver 1991
Perspectives démographiques	Été 1990
Population immigrante du Canada	Automne 1989
Portrait des travailleurs migrant entre les provinces de l'Atlantique et l'Ontario	Printemps 1987
Profil des Forces armées canadiennes	Hiver 1989
Profil statistique de Calgary	Hiver 1987
Seuls ou en couple ? Rapports de masculinité des personnes seules	Printemps 1994
Soutien affectif et contacts familiaux chez les Canadiens âgés	Printemps 1993
Une catégorie de personnes défavorisées : les femmes âgées de 55 à 64 ans qui vivent seules	Hiver 1991
Une société vieillissante : un autre point de vue Rapports de dépendance Conséquences du vieillissement démographique	Printemps 1991

FAMILLE

Déclin du nombre d'enfants	Automne 1990
Faits saillants du recensement de 1986 : évolution de la situation des particuliers dans le ménage	Printemps 1989
Faits saillants du recensement de 1986 : L'état matrimonial	Printemps 1988
Garde d'enfants	Été 1986
L'adoption au Canada	Printemps 1994
L'union libre : un choix de plus en plus répandu	Hiver 1991
La famille canadienne : entretien avec Robert Glossop	Hiver 1994
La famille en évolution	Été 1993
La famille étendue aujourd'hui	Hiver 1992
La garde des enfants	Automne 1991
Le mariage : Aperçu de la situation au Canada	Automne 1987

INDEX CUMULATIF DES ARTICLES : ÉTÉ 1986 – HIVER 1994 (suite)

Le mariage au Canada : évolution des croyances et des comportements, 1600-1990 — Été 1994
Le mariage et le divorce au Canada — Été 1989
Les Canadiens et le divorce — Hiver 1988
Les couples à deux soutiens : Qui s'occupe des tâches ménagères ? — Hiver 1993
Les couples linguistiquement mixtes et leurs enfants — Été 1993
Les familles traditionnelles — Printemps 1994
Les femmes à la tête d'une famille monoparentale : pendant combien de temps ? — Automne 1988
Les femmes chefs de famille monoparentale — Hiver 1987
Les jeunes adultes vivant avec leurs parents — Été 1989
Les naissances hors mariage : un choix de plus en plus fréquent — Été 1994
Les pensions alimentaires — Printemps 1993
Les travaux ménagers — Printemps 1990
Les unions libres : le cas du Québec — Été 1994
Les unions libres : près d'un demi-million en 1986 — Automne 1988
Naissances hors mariage — Été 1986
Structures familiales : la diversité s'installe — Été 1986
Union libre : la vie de couple sans les liens du mariage — Automne 1986

LOGEMENT

L'accession à la propriété — Printemps 1990
Le logement coopératif : un troisième mode d'occupation — Printemps 1990
Les Canadiens qui occupent des logements subventionnés — Hiver 1992
Les coûts d'habitation — Printemps 1990
Les occupants des logements coopératifs — Automne 1990
Les travaux d'amélioration aux logements — Été 1990
Taux hypothécaires et marché du logement — Hiver 1986

POPULATION ACTIVE

Activité des immigrants sur le marché du travail — Automne 1986
Chômage au sein de la population active à temps plein et à temps partiel — Automne 1987
Diminution de l'emploi chez les hommes âgés de 55 à 64 ans, 1975 à 1985 — Printemps 1987
Estimations annuelles de la population active, 1946-1993 — Printemps 1994
Estimations annuelles de la population active, 1946-1992 — Printemps 1993
Estimations annuelles de la population active, 1946-1991 — Printemps 1992
Estimations annuelles de la population active, 1946-1990 — Printemps 1991
Estimations annuelles de la population active, 1946-1989 — Printemps 1990
Estimations annuelles de la population active, 1946-1988 — Printemps 1989
Évolution de la population active et de l'emploi au Canada et aux États-Unis — Automne 1988
Évolution de l'emploi chez les femmes — Automne 1990
Hausse du chômage de longue durée — Printemps 1987
L'absentéisme — Été 1992
L'assurance-chômage au Canada — Printemps 1993
L'emploi chez les Canadiens ayant une incapacité — Été 1988
L'emploi dans les secteurs d'activité économique au Canada de 1951 à 1985 — Printemps 1987
L'équité en matière d'emploi — Automne 1991
L'évolution de la structure professionnelle — Hiver 1991
L'indice de l'offre d'emploi — Printemps 1988
La carrière juridique : une profession en pleine mutation — Été 1986
La croissance de l'emploi à temps partiel — Automne 1986
La syndicalisation au Canada — Printemps 1988
La valeur du travail ménager au Canada — Automne 1986
Le chômage régional — Printemps 1990
Le déclin du travail familial non rémunéré — Hiver 1988
Le personnel infirmier au Canada — Printemps 1992
Le secteur des services dans les années 80 — Printemps 1989
Le travail à temps partiel non choisi au Canada entre 1975 et 1986 — Automne 1987
Le travail autonome au Canada — Printemps 1989
Les accidents du travail — Été 1987
Les adolescents sur le marché du travail — Hiver 1994
Les Canadiens et la retraite — Automne 1992
Les congés de maternité — Automne 1989
Les femmes dans les professions libérales à prédominance masculine — Hiver 1987
Les femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer — Été 1989
Les femmes sur le marché du travail — Printemps 1993
Les personnes âgées vis-à-vis de l'emploi — Automne 1987
Les secrétaires — Été 1990
Les tendances de la population active : deux décennies en revue — Automne 1990
Les travailleurs déplacés — Printemps 1988
Présence accrue des femmes dans les professions depuis le début des années 80 — Printemps 1989

Revue annuelle des tendances de la population active — Été 1988

Revue annuelle des tendances de la population active — Été 1987

Revue annuelle des tendances de la population active — Automne 1986

REVENU

Baisse de la rémunération chez les jeunes entre 1981 et 1986 — Été 1989

Comment dépensons-nous notre argent ? L'évolution des dépenses des ménages canadiens de 1969 à 1992 — Hiver 1994

Enfants de familles à faible revenu — Hiver 1986

Évolution des salaires réels — Printemps 1994

Familles comptant deux soutiens : la nouvelle norme — Printemps 1989

La baisse du revenu réel des familles de 1980 à 1984 — Hiver 1986

La mesure des faibles revenus au Canada — Été 1992

Les banques alimentaires — Printemps 1992

Les Canadiens à faible revenu — Printemps 1987

Les caractéristiques des mères et des pères seuls — Hiver 1992

Les couples mariés et non mariés et la fiscalité — Été 1991

Les dépenses de la population urbaine au Canada — Été 1987

Les enfants et les personnes âgées : le partage des ressources de l'État — Été 1992

Les familles à faible revenu — Hiver 1992

Les programmes de revenu de retraite au Canada — Hiver 1986

Revenu des personnes âgées au Canada — Automne 1988

ÉDUCATION

Choix de programmes des étudiants universitaires étrangers — Automne 1989

Diplômés du postsecondaire de 1976 et de 1982 : Situation sur le marché du travail — Automne 1987

Enseignement privé — Été 1986

Étudiants étrangers — Été 1986

Évolution du niveau de scolarité — Été 1990

Immersion en français — Automne 1986

L'abandon scolaire — Automne 1993

L'éducation au Canada : quelques statistiques — Automne 1986

L'emploi chez les diplômés en lettres et sciences humaines et en sciences — Été 1989

L'ordinateur dans la vie quotidienne — Hiver 1990

La formation à temps partiel chez les adultes — Hiver 1988

Le niveau d'instruction : Une comparaison internationale — Automne 1993

Les capacités de lecture — Hiver 1990

Les capacités des immigrants en matière de lecture — Automne 1992

Les collèges communautaires : un choix possible d'études postsecondaires — Hiver 1986

Les effectifs universitaires dans les années 80 — Hiver 1989

Les étudiants à temps partiel dans les universités — Été 1987

Les étudiants adultes — Automne 1992

Les étudiants étrangers dans les universités canadiennes — Été 1989

Les femmes dans l'administration scolaire — Automne 1990

Les femmes dans l'enseignement universitaire canadien — Été 1988

Les programmes d'immersion en français — Automne 1991

Niveau de scolarité dans les différents groupes linguistiques au Canada — Printemps 1991

Portrait des Canadiens titulaires d'un doctorat — Hiver 1988

Regard sur les Canadiens ayant un faible niveau de scolarité, 1975 à 1985 — Printemps 1987

SANTÉ

Accroissement de l'espérance de vie de 1921 à 1981 — Été 1987

Baisse de la mortalité par maladie cardio-vasculaire — Automne 1989

Baisse des décès provoqués par un accident vasculaire cérébral — Automne 1987

Dons et greffes d'organes — Printemps 1993

État de santé et hygiène de vie : tendances au Canada et aux États-Unis — Hiver 1993

L'alimentation des Canadiens — Hiver 1990

L'incidence des maladies cardio-vasculaires et du cancer sur l'espérance de vie — Hiver 1988

L'incidence des maladies transmissibles sexuellement au Canada — Été 1987

L'usage des médicaments chez les Canadiens âgés — Été 1994

La condition physique — Été 1992

La consommation d'alcool et de drogues — Printemps 1991

La consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes Canadiens — Automne 1992

La mortalité dans la population indienne — Hiver 1989

La mortalité des jeunes enfants au Canada, 1926-1986 — Été 1991

La santé : dangers nouveaux — Été 1986

Le bien-être des Canadiens âgés — Été 1992

Le cancer au pays depuis 1970 — Été 1988

INDEX CUMULATIF DES ARTICLES : ÉTÉ 1986 – HIVER 1994 – (fin)

TSC

Le sida — Hiver 1991
Dans les années 90
Connaissance, attitudes et comportements en Alberta

Le sida au Canada — Été 1988

Le stress au travail — Automne 1992

Le suicide au Canada — Hiver 1988

Les accidents — Été 1990

Les avortements thérapeutiques au Canada — Printemps 1988

Les comportements en matière de santé : différences entre les provinces — Été 1994

Les enfants ayant une incapacité — Hiver 1993

Les enfants ayant une incapacité — Hiver 1990

Les habitudes de sommeil — Hiver 1990

Les habitudes des Canadiens à l'égard du tabac et de l'alcool — Printemps 1987

Les interventions chirurgicales chez les personnes âgées — Été 1991

Les personnes âgées ayant une incapacité — Printemps 1991

Les soins aux bénéficiaires internes — Automne 1989

Les soins hospitaliers au XXI^{e} siècle — Hiver 1989

Les troubles du sommeil : qui en est victime ? — Hiver 1992

Profil des Canadiens ayant une incapacité — Automne 1990

Tendances relatives au faible poids à la naissance — Printemps 1993

JUSTICE

Évolution de la criminalité au Canada de 1970 à 1985 — Automne 1986

Indemnisation des victimes d'actes criminels — Hiver 1986

L'aide juridique au Canada — Été 1987

L'appareil judiciaire canadien — Été 1992

L'homicide — Été 1990

L'usage de drogues illicites au Canada — Hiver 1988

La conduite avec facultés affaiblies — Printemps 1989

La criminalité liée à la drogue — Printemps 1991

La population carcérale au Canada — Été 1987

La prostitution de rue au Canada — Été 1994

La violence conjugale au Canada — Automne 1994

La violence dans la famille — Automne 1989
L'homicide au sein de la famille
La violence masculine au foyer

Les crimes contre les biens du ménage — Printemps 1990

Les crimes de violence — Été 1988

Les crimes de violence commis par des jeunes — Automne 1992

Les crimes liés aux véhicules à moteur — Automne 1994

Les enfants disparus — Printemps 1992

Les femmes victimes de violence conjugale — Printemps 1988

Les forces policières au Canada — Été 1990

Les homicides au Canada — Hiver 1987

Les jeunes contrevenants — Automne 1990

Les refuges pour femmes victimes de violence au Canada — Automne 1994

Les victimes d'actes criminels avec violence — Été 1990

Opinions des Albertains sur la prostitution de rue — Été 1994

Perception du système de justice pénale — Hiver 1990

CULTURE

Comment les Canadiens occupent-ils leur journée ? — Hiver 1989

L'écoute de la télévision — Automne 1989

L'édition de périodiques au Canada — Été 1992

L'emploi du temps des Canadiens en 1992 — Automne 1993

L'emploi du temps des personnes âgées — Été 1990

L'industrie cinématographique au Canada — Été 1988

Le contenu canadien des produits culturels — Été 1993

Les arts d'interprétation — Hiver 1990

Les bibliothèques publiques — Hiver 1989

Les déplacements quotidiens — Hiver 1990

Les sorties au restaurant — Été 1989

Les voyages des Canadiens à l'étranger — Automne 1991

Tempus fugit...Êtes-vous à court de temps ? — Hiver 1993

Trafic des passagers des vols commerciaux — Printemps 1988

Voyages à l'intérieur du Canada — Été 1988

DIVERS

À l'heure des choix — Été 1986

Appareils et services devenus indispensables à la maison — Automne 1988

Au feu ! — Automne 1994

Au volant : les Canadiens et leurs véhicules — Automne 1994

La participation politique au Canada : vote et contributions — Hiver 1992

Les dons de charité — Été 1992

Les loteries d'État au Canada — Automne 1988

Les pratiques écologiques des ménages canadiens — Printemps 1993

Les véhicules automobiles et la pollution atmosphérique — Printemps 1992

Les véhicules de particuliers — Printemps 1989

Perte de terres agricoles de qualité supérieure : l'exemple du sud de l'Ontario — Été 1988

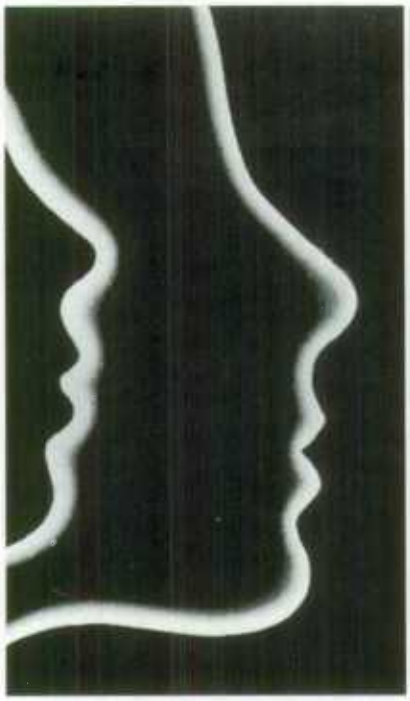

La revue fiable de renseignements sur la santé

Dans le monde d'aujourd'hui, le fait d'être informé de la santé des Canadiens et des soins dispensés au pays n'est pas un luxe mais une nécessité. C'est toutefois à vous qu'il revient de juger si les données que vous consultez sont suffisamment justes et actuelles.

Emboîtez le pas à des centaines de professionnels de la santé, de chercheurs, d'assureurs et de décideurs qui se tournent vers ***Rapports sur la santé*** pour obtenir des faits et des chiffres fiables. Publié quatre fois l'an, ce périodique, qui répond aux normes sévères de Statistique Canada en matière d'exactitude et d'actualité des données, vous sera fort utile. Chacun des volumes vous offre des :

- faits saillants des données qui viennent de paraître;
- informations sur les publications récentes et les mises à jour;
- articles vivants et pénétrants;
- renseignements sur les tableaux spécialisés et les données personnalisées.

Des textes concis, des graphiques instructifs et des tableaux faciles à consulter donnent un mélange parfait de données essentielles et d'analyses directes. Les numéros de ***Rapports sur la santé*** sont rédigés par les analystes du Centre canadien d'information sur la santé avec l'apport inédit de spécialistes de l'extérieur. On peut ainsi brosser un tableau particulièrement fidèle de la situation et aborder un vaste éventail de sujets d'un point de vue tout à fait novateur. Parmi ces sujets, il y a :

- la femme et les maladies cardio-vasculaires;
- les soins de santé pour les aînés;
- les récentes découvertes sur le cancer, les maladies du coeur et la tuberculose;
- la mortalité selon les professions;
- les risques pour la santé et la catégorie sociale.

Avec sa grande portée et ses faits solides, ***Rapports sur la santé*** a rapidement acquis une réputation de source digne de foi sur les faits nouveaux et les préoccupations du domaine de la santé. Cette publication est un ouvrage essentiel si vous planifiez, établissez, offrez ou évaluez des programmes et des activités, autrement dit si vous êtes intéressé par les questions relatives à la santé.

Ne soyez pas simplement informé. Disposez de renseignements actuels et fiables, soit les renseignements de pointe sur la santé des Canadiens et les soins de santé au pays que vous offre ***Rapports sur la santé***. Abonnez-vous dès aujourd'hui.

L'abonnement à *Rapports sur la santé* (nº 82-0030XPB au catalogue) coûte 112 $ par an au Canada, 136 $ US aux États-Unis et 160 $ US dans les autres pays.

Pour commander, écrivez à : Statistique Canada
Division du marketing
Vente et service
120, av. Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

ou communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada de votre région (la liste des centres figure dans la présente publication). Vous pouvez également commander par télécopieur au 1-613-951-1584 ou par téléphone au numéro sans frais 1-800-267-6677 et porter les frais à votre compte VISA ou MasterCard.

INDICATEURS SOCIAUX

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
POPULATION								
Canada, 1er juillet (en milliers)	26 203,8	26 549,7	26 894,8	27 379,3	27 790,6	28 120,1 PD	28 542,2 PD	28 940,6 PR
Croissance annuelle (%)	1,0	1,3	1,3	1,8	1,5	1,2 PD	1,5 PD	1,4 PR
Immigration[1]	88 639	130 813	152 413	178 152	202 979	219 250	241 810 F	264 967 R
Émigration[1]	50 595	47 707	40 978	40 395	39 760	43 692 IR	45 633 PD	43 992 PR
FAMILLE								
Taux de natalité (pour 1 000 habitants)	14,7	14,4	14,5	15,0	15,3	14,3	14,0	•
Taux de nuptialité (pour 1 000 habitants)	6,7 R	6,9 R	7,0 R	7,0 R	6,8 R	6,1 R	5,8	•
Taux de divorce (pour 1 000 habitants)	3,0 R	3,6 R	3,1	3,0 R	2,8 R	2,7 R	2,8	•
Nombre de familles touchées par le chômage (en milliers)	915	872	789	776	841	1 046	1 132	1 144
POPULATION ACTIVE								
Niveau total de l'emploi (en milliers)	11 531	11 861	12 244	12 486	12 572	12 340	12 240	12 383
– secteur des biens (en milliers)	3 477	3 553	3 693	3 740	3 626	3 423	3 307	3 302
– secteur des services (en milliers)	8 054	8 308	8 550	8 745	8 946	8 917	8 933	9 082
Nombre total de chômeurs (en milliers)	1 215	1 150	1 031	1 018	1 109	1 417	1 556	1 562
Taux de chômage (%)	9,5	8,8	7,8	7,5	8,1	10,3	11,3	11,2
Emploi à temps partiel (%)	15,5	15,2	15,4	15,1	15,4	16,4	16,8	17,3
Taux d'activité des femmes (%)	55,3	56,4	57,4	57,9	58,4	58,2	57,6	57,5
Taux de syndicalisation (en % du nombre de salariés)	34,1	33,3	33,7	34,1	34,7	35,1	•	•
REVENU								
Revenu familial médian	36 858	38 851	41 238	44 460	46 069	46 742	47 719	•
Pourcentage des familles à faible revenu (base de 1992)	13,3 R	12,8 R	12,0 R	10,9 R	12,0 R	12,9 R	13,3	•
Gains tirés d'un emploi à temps plein par les femmes en pourcentage de ceux tirés d'un emploi à temps plein par les hommes	65,8	65,9	65,3	65,8	67,6	69,6	71,8	•
ÉDUCATION								
Effectifs des niveaux primaire et secondaire (en milliers)	4 938,0	4 972,9	5 024,1	5 074,4	5 141,0	5 207,4	5 294,0	5 367,3 E
Effectifs à temps plein du niveau postsecondaire (en milliers)	796,9	805,4	816,9	832,3	856,5	890,4	930,5 R	949,3 R
Nombre de doctorats décernés	2 218	2 384	2 415	2 600	2 673	2 947	3 136	3 237
Dépenses publiques en matière d'éducation – en % du PIB	5,7	5,6	5,5	5,5	5,6	6,0	•	•
SANTÉ								
Pourcentage des décès attribuables aux maladies cardiovasculaires – hommes	41,4	40,5	39,5	39,1	37,3	37,1	37,1 R	•
– femmes	44,9	44,0	43,4	42,6	41,2	41,0	40,7 R	•
Pourcentage des décès attribuables au cancer – hommes	25,9	26,4	27,0	27,2	27,8	28,1	28,7 R	•
– femmes	25,5	26,1	26,4	26,4	26,8	27,0	27,7 R	•
Dépenses publiques en matière de santé – en % du PIB	6,0	5,9	5,8	5,9	6,3	6,8	•	•
JUSTICE								
Taux de criminalité (pour 100 000 habitants)								
– crimes de violence	808	856	898	948	1 013	1 056 R	1 081 R	1 079
– crimes contre la propriété	5 714	5 731	5 630	5 503	5 841	6 141 R	5 890 R	5 562
– homicides	2,2	2,5	2,2	2,5	2,5	2,7 R	2,6 R	2,2
ADMINISTRATION PUBLIQUE								
Dépenses au compte des programmes sociaux[2] (en millions de dollars de 1991)	166 581,0	169 773,5	174 328,5	181 227,0	188 899,1	196 775,1	•	•
– en % des dépenses totales	56,4	56,1	56,3	55,9	56,6	58,5	•	•
– en % du PIB	26,1	25,5	24,8	25,2	26,7	29,1	•	•
Nombre de prestataires d'assurance-chômage (en milliers)	3 136,7	3 079,9	3 016,4	3 025,2	3 261,0	3 663,0	3 658,0	3 415,5
Nombre de prestataires de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti[m] (en milliers)	2 652,2	2 748,5	2 835,1	2 919,4	3 005,8	3 098,5	3 180,5	3 264,1
Nombre de bénéficiaires du Régime d'assistance publique du Canada[m] (en milliers)	1 892,9	1 904,9	1 853,0	1 856,1	1 930,1	2 282,2	2 723,0	2 975,0
INDICATEURS ÉCONOMIQUES								
PIB (dollars de 1986) – variation annuelle en %	+ 3,3	+ 4,2	+ 5,0	+ 2,4	- 0,2	- 1,7	+ 0,7	+ 2,4
Taux d'inflation annuel (%)	4,2	4,4	4,0	5,0	4,8	5,6	1,5	1,8
Nombre de mises en chantier dans les régions urbaines	170 863	215 340	189 635	183 323	150 620	130 094	140 126	129 988

– données non disponibles • données non encore disponibles P données provisoires E estimations m chiffres de mars IR estimations intercensitaires corrigées
PD estimations postcensitaires définitives PP estimations postcensitaires provisoires PR estimations postcensitaires mises à jour R données mises à jour F données définitives

1. Pour l'année se terminant le 30 juin.
2. Comprend : protection de la personne et de la propriété, santé, services sociaux, éducation, loisirs et culture.

Ca 603

QUELQUES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Numéro au catalogue	Titre	Prix	
		Canada ($ CAN)	À l'étranger
11-402F	*Annuaire du Canada*	59,95 $	États-Unis : 72 $ US Autres pays : 84 $ US
13-208	*Revenus des familles, familles de recensement*	27 $	États-Unis : 33 $ US Autres pays : 38 $ US
71-201	*Statistiques chronologiques sur la population active*	74 $	États-Unis : 89 $ US Autres pays : 104 $ US
89-511F	*Les jeunes au Canada*	37 $	États-Unis : 44 $ US Autres pays : 52 $ US
91-530F	*Migrations entre les États-Unis et le Canada*	15 $	États-Unis : 18 $ US Autres pays : 21 $ US

Pour commander une ou plusieurs de ces publications, composez sans frais le 1-800-267-6677

NOUVELLES PUBLICATIONS DE STATISTIQUE CANADA

Catalogue de Statistique Canada
Nº 11-204F au catalogue
15 $/18 $ US/21 $ US

L'éducation au Canada
Nº 81-229 au catalogue
54 $/65 $ US/76 $ US

Participation des étudiants étrangers dans l'éducation canadienne
Nº 81-261 au catalogue
22 $/27 $ US/31 $ US

La statistique de l'hygiène mentale
Nº 83-245 au catalogue
15 $/18 $ US/21 $ US

Étude nationale canadienne sur la garde des enfants : Les modalités de garde des enfants dans les familles monoparentales et biparentales
Nº 89-531F au catalogue
25 $/30 $ US/35 $ US

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010178833

FORMATION

Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.) : 1-902-426-5331 ou
1-800-565-7192
Télécopieur : 1-902-426-9538

Québec
Montréal (QC) : 1-514-283-5725 ou
1-800-361-2831
Télécopieur : 1-514-283-9350

Ontario
Toronto (Ont.) : 1-416-973-6586 ou
1-800-263-1136
Télécopieur : 1-416-973-7475

Manitoba
Winnipeg (Man.) : 1-204-983-4020 ou
1-800-661-7828
Télécopieur : 1-204-983-7543

Saskatchewan
Regina (Sask.) : 1-306-780-5405 ou
1-800-667-7164
Télécopieur : 1-306-780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : 1-403-495-3027 ou
1-800-563-7828
Télécopieur : 1-403-495-5318

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) : 1-403-292-6717 ou
1-800-563-7828
Télécopieur : 1-403-292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : 1-604-666-3691 ou
1-800-663-1551
Télécopieur : 1-604-666-4863

Région de la Capitale nationale
1-613-951-8116
Télécopieur : 1-613-951-0581

Normes de service au public
Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez ?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

Division du marketing
Ventes et Service
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

BUREAU DE POSTE

RECENSEMENT DE 1991

LE RECUEIL STATISTIQUE DES ÉTUDES DE MARCHÉ 1993/1994

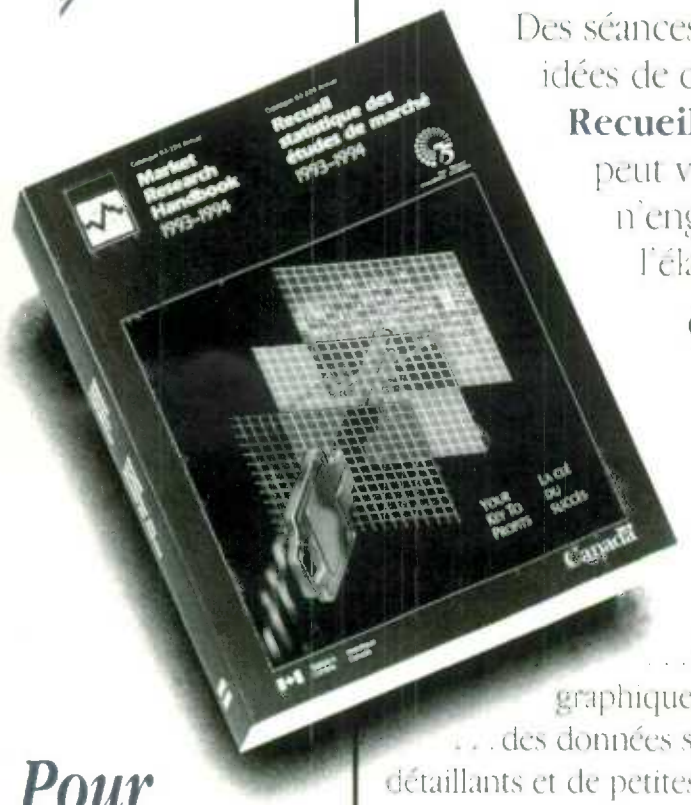

Des séances de remue-méninges jaillissent d'excellentes idées de commercialisation. Mais lesquelles choisir ? Le **Recueil statistique des études de marché** peut vous faciliter les choix avant que vous n'engagiez plus de temps et de ressources à l'élaboration de votre stratégie.

Ce recueil statistique est le plus exhaustif qui soit sur les consommateurs canadiens et les entreprises qui les servent. Il vous aide à définir et situer vos marchés cibles.

Vous cherchez . . .

. . . des profils socio-économiques et démographiques de 45 régions urbaines ?

. . . des données sur les recettes et les dépenses de détaillants et de petites entreprises ?

Le **Recueil** contient tout cela . . . et plus encore :

- données sur le recensement de 1991
- dépenses personnelles en biens et en services
- taille et composition des ménages et des familles
- traitements, salaires et emploi
- investissements par secteur d'activité économique
- population active par secteur d'activité
- prix de l'industrie et de la consommation

Pour partir du bon pied !

Si c'est l'un de nos succès depuis 1977, c'est parce qu'il vous renseigne en long et en large sur le marché. Pour économiser temps et argent, vous ne sauriez vous en passer.

Le **Recueil statistique des études de marché** (n° 63-224 au catalogue) coûte 94 $ (plus 7 % de TPS) au Canada, 113 $ US aux États-Unis et 132 $ US dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Statistique Canada, Division du marketing, Vente des publications, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquer avec le Centre de consultation de Statistique Canada le plus proche (voir la liste figurant dans la présente publication).

Vous pouvez également commander par télécopieur au (613) 951-1584 ou composer sans frais le 1-800-267-6677 et utiliser votre carte VISA ou MasterCard.

VOUS DÉSIREZ FAIRE L'ACQUISITION D'UNE OEUVRE ORIGINALE ?

Alors *Tendances sociales canadiennes* est la publication qu'il vous faut. Première en son genre sur la scène canadienne, cette revue retient l'attention des gens d'ici et d'ailleurs qui désirent en savoir plus sur les questions sociales de l'heure au pays.

À l'aide d'abondantes statistiques extraites de nombreux documents, *Tendances sociales canadiennes* brosse le tableau de la dynamique de la population canadienne, de la criminalité, de l'éducation, de la sécurité sociale, de la santé, de l'habitation et de plusieurs autres sujets.

Que ce soit pour les analystes de la politique sociale, les analystes des tendances oeuvrant au sein des administrations publiques et du monde des affaires, les enseignants ou encore les étudiants, *Tendances sociales canadiennes* dégage l'information nécessaire à des discussions et des analyses approfondies relativement aux questions sociales.

Tendances sociales canadiennes présente également les plus récents indicateurs sociaux de même que des renseignements relatifs aux produits et services qu'offre Statistique Canada.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Le trimestriel *Tendances sociales canadiennes* (n° 11-008F au catalogue) coûte 34 $ au Canada, 41 $ US aux États-Unis et 48 $ US dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour un service plus rapide, commandez par télécopieur au 1-613-951-1584 ou composez sans frais le 1-800-267-6677 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.